



Loblaw

LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITÉE

T 1

Rapport du premier trimestre

12 SEMAINES TERMINÉES LE 23 MARS 2013

Rapport du premier trimestre de 2013 aux actionnaires

Résumé du premier trimestre de 2013	1
Rapport de gestion	5
Résultats financiers	24
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	30
Annexe aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités portant sur le ratio de couverture par le bénéfice	47
Sommaire financier	48

Résumé du premier trimestre de 2013¹⁾

- Bénéfice net de base par action ordinaire de 0,61 \$, y compris un profit de 0,13 \$ lié à des modifications apportées aux régimes à prestations définies, en comparaison de 0,43 \$ au premier trimestre de 2012.
- Marge du BAIIA²⁾ de 6,8 % ou 6,1 % si l'on ne tient pas compte du profit lié aux modifications apportées aux régimes à prestations définies, en comparaison de 5,9 % au premier trimestre de 2012.
- Produits de 7 202 millions de dollars, en hausse de 3,8 % par rapport au premier trimestre de 2012.
- Croissance respective de 3,4 % et de 2,8 % du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et du chiffre d'affaires des magasins comparables³⁾ comparativement au premier trimestre de 2012.
- Housse de 9,1 % du dividende trimestriel sur les actions ordinaires le faisant passer de 0,22 \$ à 0,24 \$ par action ordinaire, laquelle fait suite à une augmentation de 4,8 % enregistrée au troisième trimestre de 2012.

« Notre récente stratégie clients, axée principalement sur les produits frais, porte ses fruits », a déclaré Galen G. Weston, président du Conseil de Les Compagnies Loblaw limitée. « Les résultats du premier trimestre continuent de démontrer que nos principaux secteurs d'activité ont le vent dans les voiles. Un plus large éventail de produits et une expérience de magasinage enrichie trouvent écho auprès de la clientèle et se traduisent par une croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables et par une augmentation de nos volumes et de notre part du marché. Ces tendances ont pu être observées partout au pays ainsi que dans chacune de nos bannières.

J'ai bon espoir que l'exercice se conclura sur une note positive. En dépit de la concurrence de plus en plus vive, j'estime que l'amélioration de l'expérience de magasinage des clients et notre capacité éprouvée à tirer parti des économies de coûts et des efficiencies opérationnelles réalisées nous permettront de dominer sur le marché et de générer de la valeur pour nos actionnaires. La hausse de notre dividende – la deuxième en six mois – est le fruit de nos efforts soutenus visant à accroître la valeur pour nos actionnaires et témoigne de la confiance du Conseil en la stratégie à long terme mise en œuvre par la direction », a conclu M. Weston.

Résultats opérationnels trimestriels consolidés

Pour les périodes closes le 23 mars 2013 et le 24 mars 2012 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2013 (12 semaines)	2012 ⁴⁾ (12 semaines)	Variation (en dollars)	Variation (en pourcentage)
Produits	7 202 \$	6 937 \$	265 \$	3,8 %
Résultat opérationnel	309	239	70	29,3 %
Bénéfice net	171	122	49	40,2 %
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	0,61	0,43	0,18	41,9 %
Marge opérationnelle ³⁾	4,3 %	3,4 %		
BAIIA ²⁾	492 \$	409 \$	83 \$	20,3 %
Marge du BAIIA ²⁾	6,8 %	5,9 %		

- Au premier trimestre de 2013, la société a annoncé qu'elle apporterait, à certains de ses régimes à prestations définies, des modifications touchant certains salariés qui prendront leur retraite après le 1^{er} janvier 2015. Par suite de ces modifications, la société a comptabilisé un profit de 51 millions de dollars au premier trimestre de 2013 et réalisera des économies annuelles avant impôt d'environ 14 millions de dollars.
- L'augmentation de 265 millions de dollars des produits par rapport au premier trimestre de 2012 est attribuable à la hausse des produits tirés des secteurs Vente au détail et Services financiers de la société dont il est question plus en détail ci-dessous.

1) Le présent rapport renferme des énoncés prospectifs. Voir les énoncés prospectifs à la page 6 du présent rapport pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des conclusions, prévisions et projections formulées dans les présentes et pour connaître les principales hypothèses posées lors de l'établissement de ces énoncés. Le présent rapport doit être lu en parallèle avec les documents que Les Compagnies Loblaw limitée dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières et qui peuvent être consultés à l'adresse sedar.com ou loblaw.ca.

2) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 21 du présent rapport.

3) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire à la page 107 du Rapport annuel 2012 de la société.

4) Certains chiffres de 2012 ont été retraités en raison de l'application de l'IAS 19, *Avantages du personnel*, dans sa version modifiée. Voir la rubrique « Normes comptables appliquées en 2013 et modifications des principales méthodes comptables » à la page 18 du présent rapport.

- Le résultat opérationnel a augmenté de 70 millions de dollars comparativement au premier trimestre de 2012, ce qui s'explique par une augmentation respective de 54 millions de dollars et de 16 millions de dollars du résultat opérationnel des secteurs Vente au détail et Services financiers. Le résultat opérationnel comprend les éléments significatifs suivants :
 - Un profit de 51 millions de dollars (néant en 2012) lié aux modifications apportées aux régimes à prestations définies;
 - Une charge de 4 millions de dollars (15 millions de dollars en 2012) liée à la conversion de certains magasins conventionnels de l'Ontario en un modèle d'exploitation moins coûteux et plus efficace, conformément aux modalités des conventions collectives ratifiées au troisième trimestre de 2010;
 - Une charge de 8 millions de dollars (12 millions de dollars en 2012) découlant de l'incidence de la rémunération fondée sur des actions, déduction faite des contrats à livrer sur actions.
- Pour le premier trimestre de 2013, la marge opérationnelle¹⁾ s'est établie à 4,3 % ou 3,6 % si l'on ne tient pas compte du profit lié aux modifications apportées aux régimes à prestations définies, en comparaison de 3,4 % pour le premier trimestre de 2012.
- L'augmentation de 49 millions de dollars du bénéfice net par rapport au premier trimestre de 2012 est principalement attribuable à la hausse du résultat opérationnel, partiellement neutralisée par l'augmentation du taux d'impôt effectif.
- Le bénéfice net de base par action ordinaire a subi l'incidence des éléments significatifs suivants :
 - Un profit de 0,13 \$ (néant en 2012) lié aux modifications apportées aux régimes à prestations définies;
 - Une charge de 0,01 \$ (0,04 \$ en 2012) liée à la conversion de certains magasins conventionnels de l'Ontario, conformément aux modalités des conventions collectives ratifiées en 2010;
 - Une charge de 0,02 \$ (0,04 \$ en 2012) découlant de l'incidence de la rémunération fondée sur des actions, déduction faite des contrats à livrer sur actions.
- Au premier trimestre de 2013, la société a engagé 119 millions de dollars en dépenses d'investissement.

Les résultats consolidés trimestriels par secteur opérationnel à présenter sont les suivants :

Résultats opérationnels du secteur Vente au détail

Pour les périodes closes le 23 mars 2013 et le 24 mars 2012 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2013 (12 semaines)	2012 (12 semaines)	Variation (en dollars)	Variation (en pourcentage)
Chiffre d'affaires	7 037 \$	6 808 \$	229 \$	3,4 %
Marge brute	1 576	1 529	47	3,1 %
Résultat opérationnel	279	225	54	24,0 %
Augmentation (diminution) du chiffre d'affaires des magasins comparables ¹⁾	2,8 %	(0,7 %)		
Marge brute exprimée en pourcentage	22,4 %	22,5 %		
Marge opérationnelle ¹⁾	4,0 %	3,3 %		

- Les produits tirés du secteur Vente au détail ont augmenté de 229 millions de dollars, ou 3,4 %, au premier trimestre de 2013 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison des éléments suivants :
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables¹⁾ a affiché une croissance de 2,8 % (recul de 0,7 % en 2012) et de 2,8 % (recul de 0,9 % en 2012) si l'on ne tient pas compte des postes d'essence, ce qui s'explique par l'incidence favorable qu'a eue le calendrier des jours fériés;
 - La croissance du chiffre d'affaires tiré des produits alimentaires a été solide;
 - La croissance du chiffre d'affaires tiré des produits pharmaceutiques a été modeste;
 - Le chiffre d'affaires tiré des postes d'essence a connu une forte croissance;
 - Le chiffre d'affaires tiré des articles de marchandise générale, à l'exclusion des vêtements, a légèrement diminué;
 - Le chiffre d'affaires tiré des vêtements n'a pas connu de croissance;

1) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire à la page 107 du Rapport annuel 2012 de la société.

- L'indice interne moyen trimestriel du prix des aliments de la société n'a pas connu de hausse au premier trimestre de 2013 (inflation modeste en 2012) et a été inférieur à l'inflation moyenne trimestrielle du prix des aliments de 1,4 % (3,7 % en 2012), calculée selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin (l'« IPC »). L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition précise de l'offre de produits vendus dans les magasins de Loblaw;
- Au cours des 12 derniers mois, 20 magasins détenus par la société et magasins franchisés ont ouvert leurs portes et 12 les ont fermées, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de 0,2 million de pieds carrés, ou 0,4 %, de la superficie.
- La marge brute a progressé de 47 millions de dollars au premier trimestre de 2013 comparativement à celle du premier trimestre de 2012, en raison essentiellement de la croissance du chiffre d'affaires. La marge brute exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires s'est établie à 22,4 % au premier trimestre de 2013, en baisse par rapport à celle de 22,5 % inscrite pour le premier trimestre de 2012. Cette diminution est principalement attribuable aux investissements soutenus effectués au chapitre des marges sur les produits alimentaires et de l'assortiment des produits frais, ainsi qu'à une modification de la composition des ventes. Ces facteurs ont toutefois été partiellement compensés par la baisse des frais de transport et par l'amélioration des marges dégagées sur les produits pharmaceutiques et les articles de marchandise générale, y compris les vêtements.
- Le résultat opérationnel a augmenté de 54 millions de dollars comparativement au premier trimestre de 2012, ce qui tient compte du profit de 51 millions de dollars lié aux modifications apportées aux régimes à prestations définies. La marge opérationnelle¹⁾ s'est quant à elle établie à 4,0 % pour le premier trimestre de 2013, ou 3,2 % si l'on ne tient pas compte du profit lié aux modifications apportées aux régimes à prestations définies, en comparaison de 3,3 % pour la période correspondante de 2012. En plus d'avoir subi l'incidence des éléments significatifs susmentionnés à la rubrique « Résultats opérationnels trimestriels consolidés », le résultat opérationnel a subi l'incidence négative de la hausse du coût de la main-d'œuvre liée à l'accroissement du chiffre d'affaires et de l'augmentation des coûts opérationnels, de même que celle du change. Ces facteurs ont toutefois été partiellement compensés par la hausse de la marge brute.

Résultats opérationnels du secteur Services financiers

Pour les périodes closes le 23 mars 2013 et le 24 mars 2012 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2013 (12 semaines)	2012 (12 semaines)	Variation (en dollars)	Variation (en pourcentage)
Produits	165 \$	129 \$	36 \$	27,9 %
Résultat opérationnel	30	14	16	114,3 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	19	4	15	375,0 %

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Au 23 mars 2013	Au 24 mars 2012	Variation (en dollars)	Variation (en pourcentage)
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit	2 240 \$	2 004 \$	236 \$	11,8 %
Créances sur cartes de crédit	2 175	1 987	188	9,5 %
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	43	37	6	16,2 %
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre ¹⁾	13,5 %	13,1 %		
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre ¹⁾	4,2 %	4,5 %		

- La hausse de 27,9 % des produits par rapport au premier trimestre de 2012 s'explique surtout par la croissance des produits d'intérêts et des commissions d'interchange qui a découlé de l'augmentation de la valeur des opérations sur cartes de crédit et de la hausse des soldes de créances sur cartes de crédit, de même que par l'augmentation des produits de PC Télécom qui a résulté de la croissance des activités des kiosques Boutique Mobile.
- Le résultat opérationnel et le bénéfice avant impôt sur le résultat se sont accrus de respectivement 16 millions de dollars et 15 millions de dollars par rapport au premier trimestre de 2012, en raison essentiellement de la hausse des produits dont il est question plus haut et de la baisse des coûts liés à la renégociation des contrats des fournisseurs, partiellement contrebalancées par les investissements liés aux kiosques Boutique Mobile, par la hausse des pertes sur cartes de crédit sur des soldes de créances plus élevées et par l'augmentation des coûts liés au programme de fidélisation des points PC.

1) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire à la page 107 du Rapport annuel 2012 de la société.

Mise à jour concernant la fiducie de placement immobilier

Au quatrième trimestre de 2012, la société a annoncé son intention de créer une fiducie de placement immobilier (la « FPI ») qui ferait l'acquisition d'actifs immobiliers de Loblaw d'une superficie d'environ 35 millions de pieds carrés. Depuis, le projet a progressé comme prévu et la société s'attend à ce que le prospectus provisoire de la FPI soit déposé vers la fin de mai 2013 et que la clôture de son premier appel public à l'épargne (le « PAPE ») ait lieu au début ou vers le milieu de juillet 2013, pourvu que la conjoncture du marché le permette et qu'elle obtienne les approbations requises des organismes de réglementation, notamment l'approbation de l'inscription des parts à la cote de la Bourse de Toronto. Un conseil des fiduciaires formé d'administrateurs chevronnés a été établi et l'équipe de haute direction de la FPI est maintenant en poste. Des immeubles d'une superficie totale d'environ 35 millions de pieds carrés et d'une valeur marchande d'au moins 7 milliards de dollars seront transférés à la FPI.

Perspectives¹⁾

Les perspectives de la société pour 2013 n'ont pas changé. Au cours des derniers trimestres, la société a amélioré son offre de produits et de services à la clientèle et a réalisé d'importants progrès au chapitre de la mise en œuvre de son infrastructure de technologies de l'information (les « TI »). Elle s'attend à ce que ses gains en matière d'efficience opérationnelle viennent compenser ses investissements dans les prix, l'assortiment des produits et la main-d'œuvre. Les investissements liés aux programmes d'infrastructure se poursuivent, avec notamment le déploiement du système de TI dans plusieurs centres de distribution et magasins. Les dépenses liées à la mise en œuvre de l'infrastructure de TI devraient avoisiner celles de 2012. La croissance du chiffre d'affaires en 2013 sera freinée par une vive concurrence, qui se traduira notamment par une augmentation soutenue de la superficie en pieds carrés, par l'arrivée d'un nouveau concurrent sur le marché et par la déflation touchant les médicaments génériques. En conséquence, la société s'attend toujours à enregistrer une croissance modeste de son résultat opérationnel en 2013, abstraction faite de l'incidence de la charge de restructuration de 61 millions de dollars comptabilisée au quatrième trimestre de 2012, des répercussions de son plan précédemment annoncé voulant qu'elle procède au PAPE d'une nouvelle FPI et du profit de 51 millions de dollars comptabilisé au premier trimestre relativement à des modifications apportées à certains de ses régimes à prestations définies.

De plus, en 2013, la société prévoit :

- être assujettie à un taux d'impôt effectif de 26 % à 27 %, en comparaison de 24,9 % en 2012;
- adopter les modifications de la norme comptable relative aux avantages du personnel, ce qui nécessitera le retraitement des états financiers consolidés de 2012 afin de rendre compte d'une réduction du bénéfice net d'environ 16 millions de dollars, ou 0,06 \$ par action, inscrit pour cet exercice;
- engager des dépenses d'investissement d'environ 1 milliard de dollars, soit le même montant qu'en 2012, ce qui se traduira par une nouvelle croissance d'environ 1 % de la superficie nette en pieds carrés destinée à la vente au détail.

À plus long terme, la société s'attend toujours à enregistrer un chiffre d'affaires des magasins comparables²⁾ positif, une baisse des coûts liés aux TI et à la chaîne d'approvisionnement et une légère diminution des dépenses d'investissement, ce qui devrait donner lieu à une croissance du résultat opérationnel, du BAIIA³⁾ et des flux de trésorerie disponibles³⁾.

1) Voir les énoncés prospectifs à la page 6 du présent rapport.

2) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire à la page 107 du Rapport annuel 2012 de la société.

3) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 21 du présent rapport.

Rapport de gestion

Énoncés prospectifs	6
Indicateurs de performance financière clés	8
Résultats opérationnels consolidés	9
Secteurs opérationnels à présenter	10
Vente au détail	10
Services financiers	11
Situation de trésorerie et sources de financement	11
Flux de trésorerie	11
Sources de financement	13
Structure du capital	14
Instruments financiers dérivés	15
Autres questions liées à l'entreprise	16
Résultats opérationnels trimestriels	16
Contrôle interne à l'égard de l'information financière	17
Risques d'entreprise et gestion des risques	17
Normes comptables appliquées en 2013 et modifications des principales méthodes comptables	18
Perspectives	20
Mesures financières non conformes aux PCGR	21
Informations supplémentaires	23

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de Les Compagnies Loblaw limitée et ses filiales (collectivement la « société » ou « Loblaw ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du premier trimestre de 2013 de la société et les notes y afférentes inclus dans le présent rapport trimestriel, ainsi qu'avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes de l'exercice clos le 29 décembre 2012 et le rapport de gestion annuel connexe inclus dans le Rapport annuel 2012 – Revue financière de la société (le « Rapport annuel 2012 »).

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du premier trimestre de 2013 de la société et les notes y afférentes ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS » ou les « PCGR »). Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens.

Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la page 107 du Rapport annuel 2012 de la société. De plus, le présent rapport trimestriel comprend les termes suivants : « montant ajusté de la dette¹⁾ sur le BAlIA¹⁾ sur une base annuelle », défini comme étant le montant ajusté de la dette¹⁾, divisé par le BAlIA¹⁾ cumulé des quatre derniers trimestres; « rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle¹⁾ », défini comme étant le résultat opérationnel cumulé des quatre derniers trimestres, divisé par l'actif net moyen¹⁾; « rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires sur une base annuelle », défini comme étant le bénéfice net cumulé attribuable aux porteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres, divisé par le total des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires; et « flux de trésorerie disponibles¹⁾ », défini comme étant les sorties nettes liées aux activités opérationnelles, diminuées de la variation des créances sur cartes de crédit, des acquisitions d'immobilisations corporelles et des intérêts payés.

Sauf indication contraire, les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont à jour au 30 avril 2013.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport trimestriel de la société renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats opérationnels, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société. La rubrique « Perspectives », à la page 20 du présent rapport de gestion, renferme des énoncés qui concernent plus particulièrement les résultats futurs attendus, les dépenses prévues et les plans futurs. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses actuelles de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les attentes de la société quant à sa performance opérationnelle et financière pour 2013 s'appuient sur certaines hypothèses, notamment en ce qui a trait à la croissance des produits, aux économies de coûts et à l'efficience opérationnelle prévues, aux taux d'impôt effectifs, qui ne devraient pas subir de modifications imprévues, au plan de la société consistant à augmenter la superficie nette de vente au détail de 1 % et à l'absence d'événements défavorables ou de coûts imprévus touchant les investissements de la société dans les technologies de l'information (les « TI ») et la chaîne d'approvisionnement. Les estimations, opinions et hypothèses sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement des estimations, des opinions et des hypothèses exprimées explicitement ou implicitement dans les énoncés prospectifs, notamment :

- l'incapacité d'obtenir les résultats attendus, y compris la croissance des produits et les économies de coûts ou l'efficience opérationnelle prévues résultant des initiatives importantes de la société, notamment celles liées à la restructuration;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les systèmes de TI de la société, y compris le déploiement des systèmes de TI de la société, ou l'obtention de résultats imprévus associés à la mise en œuvre de ces initiatives;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société à soutenir les besoins de celle-ci;
- une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 21 du présent rapport.

- l'évolution de la conjoncture économique, notamment des taux d'inflation ou de déflation, ainsi que les variations des taux d'intérêt, des cours de change et des cours des dérivés et des marchandises;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives, ce qui pourrait entraîner des arrêts de travail;
- l'incapacité de la société à gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des problèmes liés aux stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les pertes;
- l'incidence des obligations éventuelles en matière d'environnement;
- l'incapacité de s'adapter à l'évolution des goûts des consommateurs et aux modifications des habitudes d'achat;
- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux gammes de vêtements de la société, de même que leur fidélisation;
- les questions d'approvisionnement et de contrôle de la qualité des fournisseurs;
- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la réduction des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance-médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- les changements dans les passifs d'impôt de la société, notamment l'impôt sur le résultat, ainsi que dans les passifs liés à la réglementation et aux taxes à la consommation, y compris les changements découlant des modifications des lois fiscales, des règlements sur les impôts ou des cotisations futures;
- toute cotisation que la société pourrait être tenue de verser à ses régimes de retraite agréés à prestations définies par capitalisation ou à ses régimes de retraite multi-employeurs auxquels elle cotise en sus des cotisations qu'elle envisage de verser à l'heure actuelle;
- le risque que la société subisse une perte financière si ses contreparties ne s'acquittaient pas de leurs obligations prévues aux termes des contrats conclus avec celles-ci;
- l'incapacité de la société à recouvrer ses créances sur cartes de crédit;
- l'incapacité de mettre en œuvre le premier appel public à l'épargne (le « PAPE ») de la fiducie de placement immobilier (la « FPI ») proposée par la société, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur la réputation, les activités et la performance financière de la société.

Cette liste des facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, y compris à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques » du présent rapport de gestion ainsi qu'à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques », qui figure aux pages 25 à 33 du Rapport annuel 2012 de la société. Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport de gestion. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

Indicateurs de performance financière clés

La société s'est donné des indicateurs de performance financière clés pour mesurer l'atteinte de ses objectifs à court terme et à long terme. Le tableau qui suit dresse une liste de certains des indicateurs de performance financière clés :

Au 23 mars 2013 et au 24 mars 2012 et pour les périodes closes à ces dates (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2013 (12 semaines)	2012 ¹⁾ (12 semaines)
Chiffres consolidés :		
Croissance des produits	3,8 %	0,9 %
Résultat opérationnel	309 \$	239 \$
BAIIA ²⁾	492	409
Marge du BAIIA ²⁾	6,8 %	5,9 %
Bénéfice net	171	122
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	0,61	0,43
Marge opérationnelle ³⁾	4,3 %	3,4 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie	1 750	1 686
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(29)	(57)
Montant ajusté de la dette ²⁾ sur le BAIIA ²⁾ sur une base annuelle	2,1x	2,1x
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	(342)	(368)
Couverture des intérêts ²⁾	4,1x	3,0x
Rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle ²⁾	10,3 %	11,1 %
Rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires sur une base annuelle	11,1 %	12,4 %
Secteur Vente au détail :		
Augmentation (diminution) du chiffre d'affaires des magasins comparables ³⁾	2,8 %	(0,7 %)
Marge brute	1 576 \$	1 529 \$
Marge brute exprimée en pourcentage	22,4 %	22,5 %
Marge opérationnelle ³⁾	4,0 %	3,3 %
Secteur Services financiers :		
Bénéfice avant impôt sur le résultat	19 \$	4 \$
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit ³⁾	13,5 %	13,1 %
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre ³⁾	4,2 %	4,5 %

1) Certains chiffres de 2012 ont été retraités en raison de l'application de l'IAS 19, *Avantages du personnel*, dans sa version modifiée. Voir la rubrique « Normes comptables appliquées en 2013 et modifications des principales méthodes comptables » à la page 18 du présent rapport.

2) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 21 du présent rapport.

3) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire à la page 107 du Rapport annuel 2012 de la société.

Résultats opérationnels consolidés

Pour les périodes closes le 23 mars 2013 et le 24 mars 2012 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2013 (12 semaines)	2012 ¹⁾ (12 semaines)	Variation (en dollars)	Variation (en pourcentage)
Produits	7 202 \$	6 937 \$	265 \$	3,8 %
Résultat opérationnel	309	239	70	29,3 %
Bénéfice net	171	122	49	40,2 %
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	0,61	0,43	0,18	41,9 %
Marge opérationnelle ²⁾	4,3 %	3,4 %		
BAIIA ³⁾	492 \$	409 \$	83 \$	20,3 %
Marge du BAIIA ³⁾	6,8 %	5,9 %		

Au premier trimestre de 2013, la société a annoncé qu'elle apporterait, à certains de ses régimes à prestations définies, des modifications touchant certains salariés qui prendront leur retraite après le 1^{er} janvier 2015. Par suite de ces modifications, la société a comptabilisé un profit de 51 millions de dollars au premier trimestre de 2013 et réalisera des économies annuelles avant impôt d'environ 14 millions de dollars.

Produits L'augmentation de 265 millions de dollars des produits par rapport au premier trimestre de 2012 est attribuable à la hausse des produits tirés des secteurs Vente au détail et Services financiers de la société dont il est question plus en détail ci-dessous.

Résultat opérationnel Le résultat opérationnel a augmenté de 70 millions de dollars comparativement au premier trimestre de 2012, ce qui s'explique par une augmentation respective de 54 millions de dollars et de 16 millions de dollars du résultat opérationnel des secteurs Vente au détail et Services financiers. Le résultat opérationnel comprend les éléments significatifs suivants :

- Un profit de 51 millions de dollars (néant en 2012) lié aux modifications apportées aux régimes à prestations définies;
- Une charge de 4 millions de dollars (15 millions de dollars en 2012) liée à la conversion de certains magasins conventionnels de l'Ontario en un modèle d'exploitation moins coûteux et plus efficace, conformément aux modalités des conventions collectives ratifiées au troisième trimestre de 2010;
- Une charge de 8 millions de dollars (12 millions de dollars en 2012) découlant de l'incidence de la rémunération fondée sur des actions, déduction faite des contrats à livrer sur actions.

Pour le premier trimestre de 2013, la marge opérationnelle²⁾ s'est établie à 4,3 % ou 3,6 % si l'on ne tient pas compte du profit lié aux modifications apportées aux régimes à prestations définies, en comparaison de 3,4 % pour le premier trimestre de 2012.

Charges d'intérêts nettes et autres charges financières Le montant comptabilisé au premier trimestre de 2013 au titre des charges d'intérêts nettes et autres charges financières a diminué de 3 millions de dollars, ou 3,8 %, par rapport à celui comptabilisé au premier trimestre de 2012, pour s'établir à 76 millions de dollars. Cette baisse tient surtout à la diminution des charges d'intérêts nettes sur l'obligation nette au titre des prestations définies de la société.

Impôt sur le résultat La charge d'impôt sur le résultat s'est établie à 62 millions de dollars pour le premier trimestre de 2013 (38 millions de dollars en 2012). Le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,6 % pour le premier trimestre de 2013 (23,8 % en 2012). Cette hausse du taux d'impôt effectif par rapport au premier trimestre de 2012 est principalement attribuable à la diminution des recouvrements et des montants non imposables par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

- 1) Certains chiffres de 2012 ont été retraités en raison de l'application de l'IAS 19, *Avantages du personnel*, dans sa version modifiée. Voir la rubrique « Normes comptables appliquées en 2013 et modifications des principales méthodes comptables » à la page 18 du présent rapport.
- 2) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire à la page 107 du Rapport annuel 2012 de la société.
- 3) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 21 du présent rapport.

Bénéfice net Le bénéfice net a augmenté de 49 millions de dollars, ou 40,2 %, au premier trimestre de 2013 comparativement au premier trimestre de 2012. Le bénéfice net de base par action ordinaire a quant à lui augmenté de 41,9 % au premier trimestre de 2013 pour se fixer à 0,61 \$, en comparaison de 0,43 \$ au premier trimestre de 2012.

Le bénéfice net de base par action ordinaire du premier trimestre de 2013 a subi l'incidence des éléments significatifs suivants :

- Un profit de 0,13 \$ (néant en 2012) lié aux modifications apportées aux régimes à prestations définies;
- Une charge de 0,01 \$ (0,04 \$ en 2012) liée à la conversion de certains magasins conventionnels de l'Ontario, conformément aux modalités des conventions collectives ratifiées au troisième trimestre de 2010;
- Une charge de 0,02 \$ (0,04 \$ en 2012) découlant de l'incidence de la rémunération fondée sur des actions, déduction faite des contrats à livrer sur actions.

Secteurs opérationnels à présenter

Vente au détail

Pour les périodes closes le 23 mars 2013 et le 24 mars 2012 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2013 (12 semaines)	2012 (12 semaines)	Variation (en dollars)	Variation (en pourcentage)
Chiffre d'affaires	7 037 \$	6 808 \$	229 \$	3,4 %
Marge brute	1 576	1 529	47	3,1 %
Résultat opérationnel	279	225	54	24,0 %
Augmentation (diminution) du chiffre d'affaires des magasins comparables ¹⁾	2,8 %	(0,7 %)		
Marge brute exprimée en pourcentage	22,4 %	22,5 %		
Marge opérationnelle ¹⁾	4,0 %	3,3 %		

Chiffre d'affaires Les produits tirés du secteur Vente au détail ont augmenté de 229 millions de dollars, ou 3,4 %, au premier trimestre de 2013 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison des éléments suivants :

- Le chiffre d'affaires des magasins comparables¹⁾ a affiché une croissance de 2,8 % (recul de 0,7 % en 2012) et de 2,8 % (recul de 0,9 % en 2012) si l'on ne tient pas compte des postes d'essence, ce qui s'explique par l'incidence favorable qu'a eue le calendrier des jours fériés;
- La croissance du chiffre d'affaires tiré des produits alimentaires a été solide;
- La croissance du chiffre d'affaires tiré des produits pharmaceutiques a été modeste;
- Le chiffre d'affaires tiré des postes d'essence a connu une forte croissance;
- Le chiffre d'affaires tiré des articles de marchandise générale, à l'exclusion des vêtements, a légèrement diminué;
- Le chiffre d'affaires tiré des vêtements n'a pas connu de croissance;
- L'indice interne moyen trimestriel du prix des aliments de la société n'a pas connu de hausse au premier trimestre de 2013 (inflation modeste en 2012) et a été inférieur à l'inflation moyenne trimestrielle du prix des aliments de 1,4 % (3,7 % en 2012), calculée selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin (l'« IPC »). L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition précise de l'offre de produits vendus dans les magasins de Loblaw;
- Au cours des 12 derniers mois, 20 magasins détenus par la société et magasins franchisés ont ouvert leurs portes et 12 les ont fermées, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de 0,2 million de pieds carrés, ou 0,4 %, de la superficie.

Marge brute La marge brute a progressé de 47 millions de dollars au premier trimestre de 2013 comparativement à celle du premier trimestre de 2012, en raison essentiellement de la croissance du chiffre d'affaires. La marge brute exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires s'est établie à 22,4 % au premier trimestre de 2013, en baisse comparativement à celle de 22,5 % inscrite pour le premier trimestre de 2012. Cette diminution est principalement attribuable aux investissements soutenus effectués au chapitre des marges sur les produits alimentaires et de l'assortiment des produits frais, ainsi qu'à une modification de la composition des ventes. Ces facteurs ont toutefois été partiellement compensés par la baisse des frais de transport et l'amélioration des marges dégagées sur les produits pharmaceutiques et les articles de marchandise générale, y compris les vêtements.

1) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire à la page 107 du Rapport annuel 2012 de la société.

Résultat opérationnel Le résultat opérationnel a augmenté de 54 millions de dollars comparativement au premier trimestre de 2012, ce qui tient compte du profit de 51 millions de dollars lié aux modifications apportées aux régimes à prestations définies. La marge opérationnelle¹⁾ s'est quant à elle établie à 4,0 % pour le premier trimestre de 2013, ou 3,2 % si l'on ne tient pas compte du profit lié aux modifications apportées aux régimes à prestations définies, en comparaison de 3,3 % pour la période correspondante de 2012. En plus d'avoir subi l'incidence des éléments significatifs susmentionnés à la rubrique « Résultats opérationnels trimestriels consolidés », le résultat opérationnel a subi l'incidence négative de la hausse du coût de la main-d'œuvre liée à l'accroissement du chiffre d'affaires et de l'augmentation des coûts opérationnels, de même que celle du change. Ces facteurs ont toutefois été partiellement compensés par la hausse de la marge brute.

Services financiers

Pour les périodes closes le 23 mars 2013 et le 24 mars 2012 (non audité)
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2013 (12 semaines)	2012 (12 semaines)	Variation (en dollars)	Variation (en pourcentage)
Produits	165 \$	129 \$	36 \$	27,9 %
Résultat opérationnel	30	14	16	114,3 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	19	4	15	375,0 %

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)

	Au 23 mars 2013	Au 24 mars 2012	Variation (en dollars)	Variation (en pourcentage)
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit	2 240 \$	2 004 \$	236 \$	11,8 %
Créances sur cartes de crédit	2 175	1 987	188	9,5 %
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	43	37	6	16,2 %
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre ¹⁾	13,5 %		13,1 %	
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre ¹⁾	4,2 %		4,5 %	

Produits La hausse de 27,9 % des produits par rapport au premier trimestre de 2012 s'explique surtout par la croissance des produits d'intérêts et des commissions d'interchange qui a découlé de l'augmentation de la valeur des opérations sur cartes de crédit et de la hausse des soldes de créances sur cartes de crédit, ainsi que par l'augmentation des produits de PC Télécom qui a résulté de la croissance des activités des kiosques Boutique Mobile.

Résultat opérationnel et bénéfice avant impôt sur le résultat Le résultat opérationnel et le bénéfice avant impôt sur le résultat se sont accrus de respectivement 16 millions de dollars et 15 millions de dollars par rapport au premier trimestre de 2012, en raison essentiellement de la hausse des produits dont il est question plus haut et de la baisse des coûts liés à la renégociation des contrats des fournisseurs, partiellement contrebalancées par les investissements liés aux kiosques Boutique Mobile, par la hausse des pertes sur cartes de crédit sur des soldes de créances plus élevées et par l'augmentation des coûts liés au programme de fidélisation des points PC.

Situation de trésorerie et sources de financement

Flux de trésorerie

Principales composantes des flux de trésorerie

Pour les périodes closes le 23 mars 2013 et le 24 mars 2012 (non audité)
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2013 (12 semaines)	2012 (12 semaines)	Variation (en dollars)	Variation (en pourcentage)
Sorties nettes liées aux :				
Activités opérationnelles	(29) \$	(57) \$	28 \$	49,1 %
Activités d'investissement	(189)	(179)	(10)	(5,6 %)
Activités de financement	(177)	(69)	(108)	(156,5 %)

1) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire à la page 107 du Rapport annuel 2012 de la société.

Sorties nettes liées aux activités opérationnelles Les sorties nettes liées aux activités opérationnelles se sont établies à 29 millions de dollars au premier trimestre de 2013, en baisse de 28 millions de dollars comparativement au premier trimestre de 2012. La diminution des sorties nettes liées aux activités opérationnelles d'un exercice à l'autre est attribuable à l'augmentation du BAIIA¹⁾, compte non tenu du profit de 51 millions de dollars lié aux modifications apportées aux régimes à prestations définies, et à la hausse des rentrées provenant des paiements effectués sur les créances sur cartes de crédit, en partie contrebalancées par le règlement de contrats à livrer sur actions, par la capitalisation accrue des régimes de retraite et par l'augmentation des règlements d'unités d'actions temporairement inaccessibles (les « UATI »).

Sorties nettes liées aux activités d'investissement Les sorties nettes liées aux activités d'investissement se sont établies à 189 millions de dollars au premier trimestre de 2013, en hausse de 10 millions de dollars comparativement au premier trimestre de 2012, en raison principalement de l'augmentation des acquisitions de placements à court terme, partiellement contrebalancée par la diminution des acquisitions d'immobilisations corporelles et la baisse des dépôts de garantie.

Dépenses d'investissement et activités relatives aux magasins

	2013 (12 semaines)	2012 (12 semaines)	Variation (en pourcentage)
Au 23 mars 2013 et au 24 mars 2012 et pour les périodes closes à ces dates (non audité)			
Dépenses d'investissement (en millions de dollars canadiens)	119 \$	134 \$	(11,2 %)
Superficie des magasins détenus par la société (en millions de pieds carrés)	37,3	37,6	(0,8 %)
Superficie des magasins franchisés (en millions de pieds carrés)	14,2	13,7	3,6 %
Superficie de vente au détail (en millions de pieds carrés)	51,5	51,3	0,4 %
Nombre de magasins détenus par la société	573	585	(2,1 %)
Nombre de magasins franchisés	482	462	4,3 %
Terrains détenus par la société (en pourcentage)	72 %	72 %	
Terrains détenus par des franchisés (en pourcentage)	45 %	46 %	
Superficie moyenne (en pieds carrés)			
Magasins détenus par la société	65 100	64 200	1,4 %
Magasins franchisés	29 500	29 600	(0,3 %)

Sorties nettes liées aux activités de financement Les sorties nettes liées aux activités de financement se sont établies à 177 millions de dollars au premier trimestre de 2013, en comparaison de 69 millions de dollars au premier trimestre de 2012. Cette hausse de 108 millions de dollars est essentiellement attribuable au calendrier de versement des dividendes en trésorerie ainsi qu'à l'achat d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société, actions qu'elle a placées en fiducie en prévision des règlements futurs au titre de son régime d'UATI et de son régime d'unités d'actions au rendement de la société (les « UAR »).

Flux de trésorerie disponibles¹⁾

	2013 (12 semaines)	2012 (12 semaines)	Variation (en dollars)	Variation (en pourcentage)
Pour les périodes closes le 23 mars 2013 et le 24 mars 2012 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)				
Flux de trésorerie disponibles ¹⁾	(342)	(368)	26	7,1 %

Flux de trésorerie disponibles¹⁾ Les flux de trésorerie disponibles¹⁾ ont été déficitaires de 342 millions de dollars au premier trimestre de 2013, tandis qu'ils avaient été déficitaires de 368 millions de dollars au premier trimestre de 2012, ce qui représente une amélioration de 26 millions de dollars. Cette amélioration est principalement attribuable à la baisse des sorties nettes liées aux activités opérationnelles et à la diminution des acquisitions d'immobilisations corporelles.

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 21 du présent rapport.

Cotisations aux régimes de retraite à prestations définies Au premier trimestre de 2013, la société a versé des cotisations de 25 millions de dollars (12 millions de dollars en 2012) à ses régimes de retraite agréés à prestations définies par capitalisation. Elle prévoit verser des cotisations d'environ 125 millions de dollars à ces régimes d'ici la fin de 2013. Le montant réel versé pourrait toutefois différer de l'estimation, selon les modifications apportées aux évaluations actuarielles, le rendement des placements, la volatilité des taux d'actualisation, les exigences d'ordre réglementaire et d'autres facteurs. La société prévoit également continuer de verser, durant le reste de 2013, des cotisations à ses régimes de retraite à cotisations définies et aux régimes de retraite multi-employeurs auxquels elle participe, de même que des prestations aux prestataires des régimes de retraite complémentaires sans capitalisation à prestations définies, des autres régimes à prestations définies et des autres régimes d'avantages du personnel à long terme.

Sources de financement

Montant ajusté de la dette¹⁾ sur le BAIIA¹⁾ sur une base annuelle La société suit de près son ratio du montant ajusté de la dette¹⁾ sur le BAIIA¹⁾ sur une base annuelle, mesure qui lui permet de s'assurer que la structure du capital dans laquelle elle exerce ses activités est efficiente. Au 23 mars 2013, le ratio du montant ajusté de la dette¹⁾ sur le BAIIA¹⁾ sur une base annuelle de la société s'établissait à 2,1 fois, soit le même ratio qu'au 24 mars 2012.

La société s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités opérationnelles et les montants qu'elle peut prélever sur sa facilité de crédit engagée de 800 millions de dollars (la « facilité de crédit ») lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités, y compris le fonds de roulement, la capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières, au cours des douze prochains mois. La plupart du temps, la société satisfait à ses besoins de financement à long terme principalement par l'intermédiaire de son programme de billets à moyen terme.

La facilité de crédit de la société comporte certaines clauses restrictives de nature financière que la société a respectées tout au long du trimestre. À la clôture des premiers trimestres de 2013 et de 2012 et au 29 décembre 2012, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit.

Au 23 mars 2013, la société avait conclu des ententes en vue de garantir, sous forme de trésorerie, certaines de ses facilités de crédit non engagées pour au plus 134 millions de dollars (88 millions de dollars au 24 mars 2012 et 133 millions de dollars au 29 décembre 2012), dont 105 millions de dollars (85 millions de dollars au 24 mars 2012 et 97 millions de dollars au 29 décembre 2012) ont été déposés auprès de grandes institutions financières et classés comme dépôts de garantie.

Les cotes de solvabilité pour le premier trimestre de 2013 sont les mêmes que celles indiquées dans le Rapport annuel 2012. Le tableau qui suit présente les cotes de solvabilité actuelles de la société :

Cotes de solvabilité (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Cote de solvabilité	Tendance	Cote de solvabilité	Perspective
Billets à moyen terme	BBB	Stable	BBB	Stable
Actions privilégiées	Pfd-3	Stable	P-3 (élevé)	Stable
Autres billets et débentures	BBB	Stable	BBB	Stable

Fiducies de titrisation indépendantes La société, par l'intermédiaire de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), participe à divers programmes de titrisation qui constituent la principale source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC vend à l'occasion des créances sur cartes de crédit à des fiducies de titrisation indépendantes, notamment la *Fiducie cartes de crédit Eagle^{MD}* (« Eagle ») et les autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement. En 2013, *Eagle* déposera un prospectus préalable de base simplifié qui lui permettra d'émettre des billets d'une valeur d'au plus 1,5 milliard de dollars sur une période de 25 mois.

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 21 du présent rapport.

La société a fourni, au nom de la Banque PC, des lettres de crédit représentant 9 % (9 % au 24 mars 2012 et au 29 décembre 2012) du passif titrisé en cours en faveur des autres fiducies de titrisation indépendantes d'un montant de 81 millions de dollars (81 millions de dollars au 24 mars 2012 et au 29 décembre 2012). En cas de baisse substantielle des produits tirés des créances sur cartes de crédit titrisées ou de leur valeur, les autres fiducies de titrisation indépendantes pourraient utiliser ces lettres de crédit pour recouvrer jusqu'à concurrence du montant correspondant aux lettres de crédit en cours. Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours, et elle s'est conformée à cette exigence tout au long du trimestre.

Certificats de placement garanti Au premier trimestre de 2013, la Banque PC a vendu, par l'intermédiaire de courtiers indépendants, des certificats de placement garanti (les « CPG ») pour un montant négligeable (1 million de dollars en 2012). De plus, au premier trimestre de 2013, des CPG de 10 millions de dollars (14 millions de dollars en 2012) sont arrivés à échéance et ont été remboursés. Au 23 mars 2013, des CPG en cours de 293 millions de dollars (263 millions de dollars au 24 mars 2012 et 303 millions de dollars au 29 décembre 2012) ont été comptabilisés dans la dette à long terme, dont une tranche de 34 millions de dollars (42 millions de dollars au 24 mars 2012 et 36 millions de dollars au 29 décembre 2012) était comptabilisée dans la tranche à moins d'un an de la dette à long terme.

Fiducies de financement indépendantes Au 23 mars 2013, les fiducies de financement indépendantes avaient prélevé 468 millions de dollars sur la facilité de crédit engagée renouvelable qui constitue la source de financement des fiducies de financement indépendantes (446 millions de dollars au 24 mars 2012 et 459 millions de dollars au 29 décembre 2012). La société accorde un rehaussement de crédit sous forme de lettre de garantie en faveur des fiducies de financement indépendantes correspondant à au moins 10 % du capital des prêts en cours. Au 23 mars 2013, au 24 mars 2012 et au 29 décembre 2012, la société avait émis une lettre de crédit de 48 millions de dollars.

Structure du capital

Dividendes Le tableau suivant présente les dividendes en trésorerie de la société déclarés pour les premiers trimestres de 2013 et de 2012 :

	23 mars 2013 ⁱ⁾ (12 semaines)	24 mars 2012 (12 semaines)
Dividendes déclarés par action (en dollars) :		
Actions ordinaires	0,22 \$	0,21 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série A	0,37 \$	0,37 \$

i) La date de paiement des dividendes déclarés sur les actions ordinaires est le 1^{er} avril 2013 et la date de paiement des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série A est le 30 avril 2013.

Après la clôture du premier trimestre de 2013, le Conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,24 \$ par action ordinaire, à payer le 1^{er} juillet 2013, soit une hausse de 0,02 \$, ou environ 9,1 %, laquelle fait suite à une augmentation de 4,8 % enregistrée au troisième trimestre de 2012, et un dividende trimestriel de 0,37 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série A, à payer le 31 juillet 2013. Au moment où un dividende est déclaré, la société fait état sur son site Web (loblaw.ca) de la désignation des dividendes admissibles et non admissibles conformément à la position administrative de l'Agence du revenu du Canada.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités Au premier trimestre de 2013, la société a racheté, dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, 1 103 500 actions ordinaires pour une contrepartie en trésorerie de 46 millions de dollars et a placé ces actions en fiducie en prévision du règlement futur de ses obligations au titre de son régime d'UATI et de son régime d'UAR. Au premier trimestre de 2012, la société avait racheté, aux fins d'annulation, 54 908 actions ordinaires aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie en trésorerie de 2 millions de dollars.

Après la clôture du premier trimestre de 2013, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto (la « TSX »), d'au plus 14 103 672 de ses actions ordinaires ou la conclusion d'instruments dérivés de capitaux propres à cette fin, représentant environ 5 % des actions ordinaires en circulation. Conformément aux statuts et règlements de la TSX, la société peut racheter ses actions à un prix égal à leur cours à la date de l'acquisition.

Instruments financiers dérivés

Swaps de monnaies La société a recours à des swaps de monnaies afin de réduire l'exposition à la variation des cours de change découlant de certains éléments du bilan qui sont libellés en dollars américains, notamment la trésorerie et la dette à long terme.

À la clôture du premier trimestre de 2013, Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron ») disposait de swaps de monnaies visant l'échange de dollars américains contre des dollars canadiens. Ces swaps viennent à échéance d'ici 2019 et sont des dérivés financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les sommes à recevoir ou à payer découlant de ces swaps de monnaies sont réglées en trésorerie à l'échéance.

À la clôture du premier trimestre de 2013, la société disposait de swaps de monnaies visant l'échange de 296 millions de dollars canadiens contre 300 millions de dollars américains en vue du règlement des billets du placement privé libellés en dollars américains de la société qui sont inclus dans la dette à long terme, dont une tranche de 148 millions de dollars vient à échéance au deuxième trimestre de 2013 et une autre de 148 millions de dollars, au deuxième trimestre de 2015.

L'incidence financière des swaps de monnaies de la société est résumée dans les tableaux qui suivent :

(en millions de dollars canadiens)	Swaps de monnaies — Glenhuron			Swaps de monnaies — Billets du placement privé libellés en dollars américains		
	Au 23 mars 2013	Au 24 mars 2012	Au 29 décembre 2012	Au 23 mars 2013	Au 24 mars 2012	Au 29 décembre 2012
Valeur d'échange	1 170 \$	1 213 \$	1 199 \$	296 \$	296 \$	296 \$
Somme à recevoir cumulée latente découlant du cours du change comptabilisée dans les éléments suivants :						
Charges payées d'avance et autres actifs	34 \$	47 \$	20 \$	6 \$	– \$	2 \$
Autres actifs	42 \$	102 \$	93 \$	9 \$	10 \$	5 \$

Les swaps de monnaies de Glenhuron et les swaps de monnaies visant les billets du placement privé libellés en dollars américains contrebalancent l'effet (des profits) des pertes de change sur le montant de trésorerie libellé en dollars américains sous-jacent de 1 077 millions de dollars (1 078 millions de dollars en 2012) et les billets du placement privé libellés en dollars américains qui sont inclus dans la dette à long terme libellée en dollars américains de 300 millions de dollars (300 millions de dollars en 2012), respectivement.

La variation de la juste valeur des swaps de monnaies et l'exposition au risque sous-jacent sont résumées dans le tableau qui suit :

Pour les périodes closes le 23 mars 2013 et le 24 mars 2012 (en millions de dollars canadiens)	Swaps de monnaies — Glenhuron		Swaps de monnaies — Billets du placement privé libellés en dollars américains	
	2013 (12 semaines)	2012 (12 semaines)	2013 (12 semaines)	2012 (12 semaines)
Perte (profit) lié à la juste valeur découlant des swaps comptabilisée dans le résultat opérationnel	31 \$	(28) \$	(8) \$	4 \$
(Profit) perte de change lié à l'exposition au risque sous-jacent	(28) \$	25 \$	8 \$	(7) \$

Swaps de taux d'intérêt La société conserve un montant notionnel de 150 millions de dollars (150 millions de dollars au 24 mars 2012 et au 29 décembre 2012) dans des swaps de taux d'intérêt venant à échéance d'ici le troisième trimestre de 2013, sur lesquels elle paie un taux fixe de 8,38 %. Au 23 mars 2013, la juste valeur de ces swaps de taux d'intérêt, à savoir 5 millions de dollars, était incluse dans les fournisseurs et autres passifs (juste valeur de 16 millions de dollars incluse dans les autres passifs au 24 mars 2012 et juste valeur de 5 millions de dollars incluse dans les fournisseurs et autres passifs au 29 décembre 2012). Au premier trimestre de 2013, la société a comptabilisé dans le résultat opérationnel un profit lié à la juste valeur d'un montant négligeable (profit d'un montant négligeable en 2012) lié à ces swaps.

Contrats à livrer sur actions Au premier trimestre de 2013, Glenhuron a effectué un paiement de 16 millions de dollars pour régler la tranche résiduelle des contrats à livrer sur actions visant 1 103 500 actions ordinaires de Loblaw. Toujours au premier trimestre de 2013, Glenhuron a comptabilisé une perte d'un montant négligeable (perte de 5 millions de dollars en 2012) dans le résultat opérationnel en lien avec ces swaps.

Autres questions liées à l'entreprise

Déploiement des systèmes de TI et d'autres systèmes La société poursuit l'importante mise à niveau de son infrastructure des TI qu'elle a entreprise en 2010. Ce projet représente l'un des plus vastes programmes d'infrastructure technologique à avoir été lancés par la société et est essentiel à la réalisation de ses stratégies de croissance à long terme. Au premier trimestre de 2013, la société a continué de faire des progrès au chapitre du déploiement de son nouveau système de TI et a mis en service avec succès le système dans deux autres magasins. À la clôture du premier trimestre de 2013, le système a été mis en service dans un centre de distribution et trois magasins, sans aucun désagrément ou presque pour les clients. Durant le premier trimestre de 2013, la société a également intégré la fonction de comptabilisation des produits de son système de terminaux de point de vente dans le nouveau système de TI, de sorte que toutes les données transactionnelles liées aux produits sont maintenant consignées dans le nouveau système de TI. Pendant le reste de 2013, la société poursuivra le déploiement du nouveau système de TI dans les autres centres de distribution et dans une partie des magasins du réseau.

Mise à jour concernant la fiducie de placement immobilier Au quatrième trimestre de 2012, la société a annoncé son intention de créer une FPI qui ferait l'acquisition d'actifs immobiliers de Loblaw d'une superficie d'environ 35 millions de pieds carrés. Depuis, le projet a progressé comme prévu et la société s'attend à ce que le prospectus provisoire de la FPI soit déposé vers la fin de mai 2013 et que la clôture de son PAPE ait lieu au début ou vers le milieu de juillet 2013, pourvu que la conjoncture du marché le permette et qu'elle obtienne les approbations requises des organismes de réglementation, notamment l'approbation de l'inscription des parts à la cote de la TSX. Un conseil des fiduciaires formé d'administrateurs chevronnés a été établi et l'équipe de haute direction de la FPI est maintenant en poste. Des immeubles d'une superficie totale d'environ 35 millions de pieds carrés et d'une valeur marchande d'au moins 7 milliards de dollars seront transférés à la FPI.

Résultats opérationnels trimestriels

Conformément à une pratique comptable ayant cours dans le secteur de l'alimentation au détail, la société suit un cycle de présentation de 52 semaines, qui passe périodiquement à un exercice de 53 semaines. Les exercices 2013, 2012 et 2011 comptent 52 semaines. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines. Le tableau qui suit résume les principales informations financières consolidées tirées des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour chacun des huit derniers trimestres.

Résumé des résultats consolidés trimestriels

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre		Deuxième trimestre	
	2013 (12 semaines)	2012 ¹⁾ (12 semaines)	2012 ¹⁾ (12 semaines)	2011 ²⁾ (12 semaines)	2012 ¹⁾ (16 semaines)	2011 ²⁾ (16 semaines)	2012 ¹⁾ (12 semaines)	2011 ²⁾ (12 semaines)
Produits	7 202 \$	6 937 \$	7 465 \$	7 373 \$	9 827 \$	9 727 \$	7 375 \$	7 278 \$
Bénéfice net	171 \$	122 \$	139 \$	174 \$	217 \$	236 \$	156 \$	197 \$
Bénéfice net par action ordinaire								
De base (en dollars)	0,61 \$	0,43 \$	0,49 \$	0,62 \$	0,77 \$	0,84 \$	0,55 \$	0,70 \$
Dilué (en dollars)	0,60 \$	0,43 \$	0,46 \$	0,60 \$	0,75 \$	0,83 \$	0,55 \$	0,69 \$
Inflation nationale moyenne du prix des aliments (évaluée par l'IPC)	1,4 %	3,7 %	1,5 %	5,2 %	1,8 %	4,9 %	2,5 %	4,0 %
Augmentation (diminution) du chiffre d'affaires des magasins comparables ³⁾	2,8 %	(0,7 %)	0,0 %	2,5 %	(0,2 %)	1,3 %	0,2 %	(0,4 %)

1) Certains chiffres de 2012 ont été retraités en raison de l'application de l'IAS 19, *Avantages du personnel*, dans sa version modifiée. Voir la rubrique « Normes comptables appliquées en 2013 » à la page 18 du présent rapport.

2) Montant établi conformément à la version initiale de l'IAS 19, *Avantages du personnel*; aucune donnée n'a été retraitée.

3) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire à la page 107 du Rapport annuel 2012 de la société.

Depuis le premier trimestre de 2011, la superficie nette de vente au détail a augmenté de 0,8 million de pieds carrés pour atteindre 51,5 millions de pieds carrés.

La fluctuation du bénéfice net d'un trimestre à l'autre reflète les transactions sous-jacentes qu'a réalisées la société ainsi que l'incidence du caractère saisonnier des activités, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre, et du calendrier des jours fériés, et elle découle principalement des éléments suivants :

- Les profits liés aux modifications apportées aux régimes à prestations définies;
- Une charge liée à la conversion de certains magasins conventionnels de l'Ontario en un modèle d'exploitation moins coûteux et plus efficace, conformément aux modalités des conventions collectives ratifiées en 2010;
- Les coûts liés à la rémunération fondée sur des actions, déduction faite des contrats à livrer sur actions;
- Les coûts liés aux investissements marginaux dans les TI et la chaîne d'approvisionnement;
- Les coûts liés à la compression du personnel du siège social et du personnel occupant des postes administratifs comptabilisés au quatrième trimestre de 2012;
- Les charges de dépréciation des immobilisations corporelles et les reprises de valeur et autres charges connexes;
- Les coûts de démarrage liés au lancement de la marque *Joe Fresh* aux États-Unis engagés au quatrième trimestre de 2011;
- Le profit découlant de la vente d'une partie d'un bien immobilier situé à North Vancouver, en Colombie-Britannique, comptabilisé au troisième trimestre de 2011;
- Les coûts liés à certaines questions relatives à des taxes à la consommation d'exercices précédents comptabilisés au deuxième trimestre de 2011.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est responsable de l'établissement et du maintien d'un système de contrôles et de procédures de communication de l'information adéquat visant à donner une assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière adéquats de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des rapports financiers à des fins externes conformément aux IFRS.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôles, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés sont atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière Durant le premier trimestre de 2013, l'intégration de la fonction de comptabilisation des produits du système de terminaux de point de vente de la société dans le nouveau système de TI a entraîné un changement important dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au niveau du traitement des produits. Mis à part les changements décrits ci-dessus, aucun autre changement n'a été apporté au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au cours du premier trimestre de 2013 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Risques d'entreprise et gestion des risques

Une description détaillée des risques opérationnels et financiers ainsi que des stratégies de gestion des risques figure à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques », qui figure à la page 25 du Rapport annuel 2012 de la société. La section qui suit fait état de ces risques et de ces stratégies de gestion des risques :

Déploiement des systèmes Durant le premier trimestre de 2013, la société a poursuivi l'importante mise à niveau de son infrastructure des TI, tel qu'il est précisé à la rubrique « Autres questions liées à l'entreprise » du présent rapport de gestion. Le déploiement complet du système de TI demandera encore des efforts soutenus et des investissements. L'incapacité de la société à assurer une migration réussie de ses anciens systèmes à son nouveau système de TI ou toute défaillance ou panne des systèmes de TI actuels de la société durant le déploiement des nouveaux systèmes de TI pourrait entraîner la non-disponibilité de données exactes sur lesquelles la direction puisse fonder sa planification stratégique et sa gestion des activités quotidiennes, ce qui pourrait entraîner une forte perturbation des affaires et, même, se solder par des pertes financières. L'incapacité à mettre en œuvre les processus nécessaires au bon fonctionnement du nouveau système de TI pourrait causer des inefficiencies et des recouplements avec les processus existants et pourrait nuire à la réputation de la société et avoir une incidence négative sur ses activités, ses produits et sa performance financière.

Réglementation Au cours du premier trimestre de 2013, tous les provinces et territoires ont annoncé que les taux de remboursement de six médicaments génériques sur ordonnance communs seraient considérablement réduits au cours du deuxième trimestre de 2013. En outre, les provinces de l'Alberta, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve-et-Labrador ont annoncé de nouvelles baisses des taux de remboursement de médicaments génériques sur ordonnance, les autres provinces n'ayant pas annoncé de baisses similaires. Ces modifications, ainsi que toute nouvelle annonce qui pourrait être faite, ont une incidence sur le chiffre d'affaires des pharmacies et pourraient, par conséquent, avoir des répercussions négatives sur la performance financière de la société. La société continue d'évaluer les moyens qui pourraient lui permettre d'atténuer l'incidence de ces modifications, notamment la mise en place de programmes visant l'ajout de nouveaux services et l'amélioration des services existants afin d'attirer des clients. Toutefois, malgré ces initiatives, les modifications pourraient avoir des répercussions négatives sur la performance financière de la société.

Normes comptables appliquées en 2013 et modifications des principales méthodes comptables

Évaluation de la juste valeur En 2011, l'IASB a publié l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*. Cette norme prescrit un cadre unique pour les évaluations à la juste valeur et précise les informations qui doivent être fournies à l'égard des actifs et des passifs financiers et non financiers. La nouvelle norme unifie la définition de la juste valeur et présente également de nouveaux concepts, notamment ceux de l'« utilisation optimale » et des « marchés sans intermédiaires » pour les actifs et passifs non financiers. La norme présente des exigences supplémentaires, notamment la présentation plus étayée d'informations relativement à la juste valeur des instruments financiers dans les états financiers intermédiaires et annuels. La société a appliqué cette norme de manière prospective au premier trimestre de 2013. L'adoption de l'IFRS 13 n'a eu aucune incidence sur le calcul des justes valeurs inscrites dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société.

Avantages du personnel En 2011, l'IASB a modifié l'IAS 19, *Avantages du personnel*. Les modifications les plus importantes pour la société et ses principales méthodes comptables portent sur les exigences relatives à la comptabilisation immédiate de tous les coûts des services passés non acquis et au remplacement du coût financier et du rendement attendu des actifs du régime par le montant de l'intérêt net calculé en appliquant le taux d'actualisation prescrit à l'obligation nette au titre des prestations définies. Aux termes de ces modifications, la société continue de comptabiliser les gains et les pertes actuariels sur les actifs des régimes et les obligations au titre des régimes dans les autres éléments du résultat global, mais elle a choisi de reclasser ces montants depuis le cumul des autres éléments du résultat global et de comptabiliser ces gains et ces pertes actuariels dans les résultats non distribués, comme elle le faisait auparavant. La société a appliqué cette norme de manière rétrospective au premier trimestre de 2013. L'incidence découlant de l'adoption des modifications apportées à l'IAS 19 se résume comme suit :

Comptes consolidés de résultat et états consolidés du résultat global

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	24 mars 2012 (12 semaines)	29 décembre 2012 (52 semaines)
Frais de vente et charges générales et administratives	– \$	1 \$
Résultat opérationnel	– \$	(1) \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	5	20
Bénéfice avant impôt sur le résultat	(5) \$	(21) \$
Impôt sur le résultat	(1)	(5)
Bénéfice net	(4) \$	(16) \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	4	15
Résultat global total	– \$	(1) \$

Bénéfice net par action ordinaire (en dollars)			
De base	(0,02) \$	(0,06) \$	
Dilué	(0,02) \$	(0,05) \$	

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	Au 24 mars 2012	Au 29 décembre 2012	Au 1 ^{er} janvier 2012
Autres passifs non courants	(3) \$	(2) \$	(3) \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	3 \$	2 \$	3 \$

Les modifications accroissent aussi les exigences en matière d'informations à fournir chaque année pour les régimes à prestations définies, en exigeant notamment la présentation d'informations supplémentaires sur les caractéristiques et les risques que comportent ces régimes, lesquelles seront incluses dans le Rapport annuel 2013 – Revue financière de la société.

Autres normes En plus des normes dont il est question ci-dessus, la société a appliqué les normes et les modifications suivantes à compter du 1^{er} janvier 2013 : l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, l'IFRS 11, *Partenariats*, l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, ainsi que l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, et l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. L'application de ces normes n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société.

En vertu de l'IFRS 10, la société consolide les entités structurées si, sur la base d'une évaluation de la substance de leur relation avec la société, la société arrive à la conclusion qu'elle les contrôle. Les entités structurées sont des entités contrôlées par la société qui ont été conçues de telle façon que les droits de vote ou autres droits similaires ne constituent pas le facteur principal pour déterminer qui contrôle l'entité.

Régime d'unités d'actions temporairement incessibles Le 2 janvier 2013, le régime d'UATI a été modifié de manière à n'autoriser que le règlement en actions ordinaires, plutôt qu'en trésorerie, pour les attributions réglées après le 31 mars 2013. Ces attributions sont comptabilisées comme des transactions dont le règlement est fondé sur des instruments de capitaux propres et sont acquises à la fin d'une période de performance de trois à cinq ans. La juste valeur de chaque UATI attribuée est évaluée séparément à la date d'attribution selon la valeur de marché d'une action ordinaire de Loblaw, moins la valeur actualisée nette du montant prévu des dividendes à recevoir, à la date à laquelle les UATI sont attribuées à chaque participant. La charge de rémunération est répartie de façon proportionnelle sur la période de performance, un montant équivalent étant constaté dans le surplus d'apport. Les renonciations sont estimées à la date d'attribution et sont révisées pour rendre compte des changements au titre des renonciations attendues ou réelles. Au règlement de l'attribution, le montant comptabilisé dans le surplus d'apport au titre de l'attribution est reclassé dans le capital social.

Régime d'unités d'actions au rendement Le 2 janvier 2013, le régime d'UAR de la société a été modifié de manière à n'autoriser que le règlement en actions ordinaires plutôt qu'en trésorerie. Ces attributions sont comptabilisées comme des transactions dont le règlement est fondé sur des instruments de capitaux propres et sont acquises à la fin d'une période de performance de trois ans. Le nombre d'unités dont les droits deviennent acquis fluctue en fonction de l'atteinte d'objectifs de rendement précis. La juste valeur de chaque UAR attribuée est évaluée séparément à la date d'attribution selon la valeur de marché d'une action ordinaire de Loblaw, moins la valeur actualisée nette du montant prévu des dividendes à recevoir, à la date à laquelle les UAR sont attribuées à chaque participant. La charge de rémunération est comptabilisée de façon proportionnelle sur la période de performance, un montant équivalent étant constaté dans le surplus d'apport. Les renonciations sont estimées à la date d'attribution et sont révisées pour rendre compte des changements au titre des renonciations attendues ou réelles. Au règlement de l'attribution, le montant comptabilisé dans le surplus d'apport au titre de l'attribution est reclassé dans le capital social.

Perspectives¹⁾

Les perspectives de la société pour 2013 n'ont pas changé. Au cours des derniers trimestres, la société a amélioré son offre de produits et de services à la clientèle et a réalisé d'importants progrès au chapitre de la mise en œuvre de son infrastructure de TI. Elle s'attend à ce que ses gains en matière d'efficience opérationnelle viennent compenser ses investissements dans les prix, l'assortiment des produits et la main-d'œuvre. Les investissements liés aux programmes d'infrastructure se poursuivent, avec notamment le déploiement du système de TI dans plusieurs centres de distribution et magasins. Les dépenses liées à la mise en œuvre de l'infrastructure de TI devraient avoisiner celles de 2012. La croissance du chiffre d'affaires en 2013 sera freinée par une vive concurrence, qui se traduira notamment par une augmentation soutenue de la superficie en pieds carrés, par l'arrivée d'un nouveau concurrent sur le marché et par la déflation touchant les médicaments génériques. En conséquence, la société s'attend toujours à enregistrer une croissance modeste de son résultat opérationnel en 2013, abstraction faite de l'incidence de la charge de restructuration de 61 millions de dollars comptabilisée au quatrième trimestre de 2012, des répercussions de son plan précédemment annoncé voulant qu'elle procède au PAPE d'une nouvelle FPI et du profit de 51 millions de dollars comptabilisé au premier trimestre relativement à des modifications apportées à certains de ses régimes à prestations définies.

De plus, en 2013, la société prévoit :

- être assujettie à un taux d'impôt effectif de 26 % à 27 %, en comparaison de 24,9 % en 2012;
- adopter les modifications de la norme comptable relative aux avantages du personnel, ce qui nécessitera le retraitement des états financiers consolidés de 2012 afin de rendre compte d'une réduction du bénéfice net d'environ 16 millions de dollars, ou 0,06 \$ par action, inscrit pour cet exercice;
- engager des dépenses d'investissement d'environ 1 milliard de dollars, soit le même montant qu'en 2012, ce qui se traduira par une nouvelle croissance d'environ 1 % de la superficie nette en pieds carrés destinée à la vente au détail.

À plus long terme, la société s'attend toujours à enregistrer un chiffre d'affaires des magasins comparables²⁾ positif, une baisse des coûts liés aux TI et à la chaîne d'approvisionnement et une légère diminution des dépenses d'investissement, ce qui devrait donner lieu à une croissance du résultat opérationnel, du BAIIA³⁾ et des flux de trésorerie disponibles³⁾.

1) Voir les énoncés prospectifs à la page 6 du présent rapport.

2) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire à la page 107 du Rapport annuel 2012 de la société

3) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 21 du présent rapport.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La société utilise les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : le BAIIA et la marge du BAIIA, les intérêts et la couverture des intérêts, les flux de trésorerie disponibles, l'actif net, le rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle ainsi que le montant ajusté de la dette et le ratio du montant ajusté de la dette sur le BAIIA sur une base annuelle. Elle estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance financière et sa situation financière, pour les raisons indiquées ci-après. Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

BAIIA et marge du BAIIA Le tableau qui suit présente le rapprochement entre le bénéfice avant impôt sur le résultat, les charges d'intérêts nettes et autres charges financières et les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « BAIIA ») et le résultat opérationnel, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net établi conformément aux PCGR et présenté dans les comptes consolidés résumés de résultat pour les périodes de 12 semaines closes le 23 mars 2013 et le 24 mars 2012. La direction utilise le BAIIA pour évaluer le rendement des activités courantes et la capacité de la société à générer des flux de trésorerie afin de financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

La marge du BAIIA représente le BAIIA divisé par les produits.

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	2013 (12 semaines)	2012 ¹⁾ (12 semaines)
Bénéfice net	171 \$	122 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :		
Impôt sur le résultat	62	38
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	76	79
Résultat opérationnel	309	239
Ajouter l'incidence de l'élément suivant :		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	183	170
BAIIA	492 \$	409 \$

Intérêts et couverture des intérêts Le tableau qui suit présente un rapprochement des charges d'intérêts utilisées pour calculer le ratio de couverture des intérêts et des mesures conformes aux PCGR pour les périodes de 12 semaines closes le 23 mars 2013 et le 24 mars 2012. La société estime que le ratio de couverture des intérêts est utile pour évaluer la capacité de la société à couvrir ses charges d'intérêts nettes grâce à son résultat opérationnel.

Les charges d'intérêts représentent les charges d'intérêts nettes et autres charges financières, majorées des intérêts capitalisés dans les immobilisations corporelles. La couverture des intérêts représente le résultat opérationnel, divisé par les charges d'intérêts.

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	2013 (12 semaines)	2012 ¹⁾ (12 semaines)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	76 \$	79 \$
Ajouter : intérêts capitalisés dans les immobilisations corporelles	—	—
Charges d'intérêts	76 \$	79 \$

1) Certains chiffres de 2012 ont été retraités en raison de l'application de l'IAS 19, *Avantages du personnel*, dans sa version modifiée. Voir la rubrique « Normes comptables appliquées en 2013 et modifications des principales méthodes comptables » à la page 18 du présent rapport.

Flux de trésorerie disponibles Le tableau qui suit présente un rapprochement des flux de trésorerie disponibles utilisés pour évaluer la situation financière de la société et des mesures conformes aux PCGR pour les périodes de 12 semaines closes le 23 mars 2013 et le 24 mars 2012. Au premier trimestre de 2013, la société a modifié sa définition des flux de trésorerie disponibles, lesquels représentent maintenant les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, diminués de la variation des créances sur cartes de crédit, des acquisitions d'immobilisations corporelles et des intérêts payés. La société est d'avis que cette définition des flux de trésorerie disponibles constitue une mesure utile pour évaluer la trésorerie disponible qu'elle peut affecter aux activités de financement et d'investissement supplémentaires.

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	2013 (12 semaines)	2012 ¹⁾ (12 semaines)
Sorties nettes liées aux activités opérationnelles	(29) \$	(57) \$
Moins : Variation des créances sur cartes de crédit	130	114
Acquisitions d'immobilisations corporelles	119	134
Intérêts payés	64	63
Flux de trésorerie disponibles	(342) \$	(368) \$

Actif net Le tableau qui suit présente un rapprochement entre l'actif net utilisé pour calculer le ratio du rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle et les mesures conformes aux PCGR présentées pour les périodes indiquées. La société estime que le ratio du rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle est utile pour évaluer le rendement des actifs opérationnels.

L'actif net représente le total des actifs moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les dépôts de garantie et les fournisseurs et autres passifs. Pour calculer le rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle, la société divise le résultat opérationnel cumulatif des quatre derniers trimestres par l'actif net moyen.

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Au 23 mars 2013	Au 24 mars 2012	Au 29 décembre 2012
Total des actifs	17 460 \$	16 878 \$	17 961 \$
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	689	657	1 079
Placements à court terme	854	780	716
Dépôts de garantie	207	249	252
Fournisseurs et autres passifs	3 211	3 079	3 720
Actif net	12 499 \$	12 113 \$	12 194 \$

1) Certains chiffres de 2012 ont été retraités en raison de l'application de l'IAS 19, *Avantages du personnel*, dans sa version modifiée. Voir la rubrique « Normes comptables appliquées en 2013 et modifications des principales méthodes comptables » à la page 18 du présent rapport.

Montant ajusté de la dette Le tableau qui suit présente un rapprochement entre le montant ajusté de la dette utilisé pour calculer le ratio du montant ajusté de la dette sur le BAIJA sur une base annuelle et les mesures conformes aux PCGR présentées pour les périodes indiquées. La société estime que le montant ajusté de la dette est une mesure pertinente pour évaluer le niveau d'endettement.

La société calcule la dette comme la somme de la dette à court terme, de la dette à long terme, de certains autres passifs et de la juste valeur des dérivés financiers. Pour calculer le montant ajusté de la dette, la société déduit du total de la dette les dettes à court terme et à long terme liées aux fiducies de titrisation indépendantes et les CPG des fiducies de financement indépendantes et de la Banque PC. Pour calculer le ratio du montant ajusté de la dette sur le BAIJA sur une base annuelle, la société divise le montant ajusté de la dette par le BAIJA cumulé des quatre derniers trimestres.

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Au 23 mars 2013	Au 24 mars 2012	Au 29 décembre 2012
Dette à court terme	905 \$	905 \$	905 \$
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	772	82	672
Dette à long terme	4 901	5 489	4 997
Certains autres passifs	39	39	39
Juste valeur des dérivés financiers liés aux éléments ci-dessus	(10)	31	14
Total de la dette	6 607 \$	6 546 \$	6 627 \$
Moins :			
Dette à court terme liée aux fiducies de titrisation indépendantes	905	905	905
Dette à long terme liée aux fiducies de titrisation indépendantes	600	600	600
Fiducies de financement indépendantes	468	446	459
Certificats de placement garanti	293	263	303
Montant ajusté de la dette	4 341 \$	4 332 \$	4 360 \$

Les actions privilégiées de deuxième rang, série A sont classées comme des titres de participation et sont exclues du calcul du montant ajusté de la dette.

Informations supplémentaires

Des informations supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique auprès de divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada par l'intermédiaire de SEDAR, et elles peuvent être consultées en ligne à l'adresse sedar.com et auprès du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque PC, filiale de la société.

Le 30 avril 2013
Toronto, Canada

Résultats financiers

Comptes consolidés résumés de résultat	25
États consolidés résumés du résultat global	26
États consolidés résumés des variations des capitaux propres	27
Bilans consolidés résumés	28
Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie	29
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	30
Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière	30
Note 2. Principales méthodes comptables	30
Note 3. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	32
Note 4. Impôt sur le résultat	33
Note 5. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire	33
Note 6. Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie	33
Note 7. Créances sur cartes de crédit	34
Note 8. Stocks	35
Note 9. Autres actifs	35
Note 10. Dette à long terme	35
Note 11. Autres passifs	36
Note 12. Capital social	36
Note 13. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme	37
Note 14. Rémunération fondée sur des actions	38
Note 15. Instruments financiers	41
Note 16. Passifs éventuels	44
Note 17. Informations sectorielles	45
Annexe aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités portant sur le ratio de couverture par le bénéfice	47
Sommaire financier	48

Comptes consolidés résumés de résultat

	23 mars 2013 (12 semaines)	24 mars 2012 ¹⁾ (12 semaines)
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)		
Produits	7 202 \$	6 937 \$
Coût des marchandises vendues (note 8)	5 474	5 284
Frais de vente et charges générales et administratives	1 419	1 414
Résultat opérationnel	309	239
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 3)	76	79
Bénéfice avant impôt sur le résultat	233	160
Impôt sur le résultat (note 4)	62	38
Bénéfice net	171 \$	122 \$
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) (note 5)		
De base	0,61 \$	0,43 \$
Dilué	0,60 \$	0,43 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

1) Certains chiffres de 2012 ont été retraités — voir la note 2.

États consolidés résumés du résultat global

	23 mars 2013 (12 semaines)	24 mars 2012 ¹⁾ (12 semaines)
(en millions de dollars canadiens) (non audité)		
Bénéfice net	171 \$	122 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt		
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :		
Gains actuariels nets au titre des régimes à prestations définies (note 13)	34	29
Résultat global total	205 \$	151 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

1) Certains chiffres de 2012 ont été retraités – voir la note 2.

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Capital social ordinaire	Résultats non distribués ¹⁾	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires ¹⁾
Solde au 29 décembre 2012	1 567 \$	4 792 \$	55 \$	5 \$	6 419 \$
Bénéfice net	–	171	–	–	171
Autres éléments du résultat global (note 13)	–	34	–	–	34
Résultat global total	–	205	–	–	205
Incidence nette de la rémunération fondée sur des actions (notes 12 et 14)	13	–	13	–	26
Actions rachetées et détenues en fiducie (note 12)	(6)	(40)	–	–	(46)
Dividendes déclarés par action ordinaire – 0,22 \$ (note 12)	–	(62)	–	–	(62)
	7	103	13	–	123
Solde au 23 mars 2013	1 574 \$	4 895 \$	68 \$	5 \$	6 542 \$

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Capital social ordinaire	Résultats non distribués ¹⁾	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires ¹⁾
Solde au 31 décembre 2011	1 540 \$	4 417 \$	48 \$	5 \$	6 010 \$
Bénéfice net	–	122	–	–	122
Autres éléments du résultat global (note 13)	–	29	–	–	29
Résultat global total	–	151	–	–	151
Incidence nette de la rémunération fondée sur des actions (notes 12 et 14)	2	–	3	–	5
Rachats d'actions ordinaires aux fins d'annulation (note 12)	–	(2)	–	–	(2)
Dividendes déclarés par action ordinaire – 0,21 \$ (note 12)	–	(59)	–	–	(59)
	2	90	3	–	95
Solde au 24 mars 2012	1 542 \$	4 507 \$	51 \$	5 \$	6 105 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

1) Certains chiffres de 2012 ont été retraités – voir la note 2.

Bilans consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Au 23 mars 2013	Au 24 mars 2012 ¹⁾	Au 29 décembre 2012 ¹⁾
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 6)	689 \$	657 \$	1 079 \$
Placements à court terme (note 6)	854	780	716
Créances	519	432	456
Créances sur cartes de crédit (note 7)	2 175	1 987	2 305
Stocks (note 8)	1 951	1 926	2 007
Impôt sur le résultat recouvrable	—	5	—
Charges payées d'avance et autres actifs	109	123	74
Actifs détenus en vue de la vente	35	18	30
Total des actifs courants	6 332	5 928	6 667
Immobilisations corporelles	8 919	8 694	8 973
Immeubles de placement	95	95	100
Goodwill et immobilisations incorporelles	1 062	1 026	1 057
Impôt différé	249	241	260
Dépôts de garantie (note 6)	207	249	252
Créances liées aux prêts consentis à des franchisés	372	352	363
Autres actifs (note 9)	224	293	289
Total des actifs	17 460 \$	16 878 \$	17 961 \$
Passifs			
Passifs courants			
Fournisseurs et autres passifs	3 211	3 079	3 720
Provisions	64	37	78
Impôt sur le résultat à payer	19	—	21
Dette à court terme	905	905	905
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (note 10)	772	82	672
Total des passifs courants	4 971	4 103	5 396
Provisions	64	50	59
Dette à long terme (note 10)	4 901	5 489	4 997
Impôt différé	18	27	18
Titres de participation	223	222	223
Autres passifs (note 11)	741	882	849
Total des passifs	10 918	10 773	11 542
Capitaux propres attribuables aux actionnaires			
Capital social ordinaire (note 12)	1 574	1 542	1 567
Résultats non distribués	4 895	4 507	4 792
Surplus d'apport (note 14)	68	51	55
Cumul des autres éléments du résultat global	5	5	5
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	6 542	6 105	6 419
Total des passifs et des capitaux propres attribuables aux actionnaires	17 460 \$	16 878 \$	17 961 \$

Passifs éventuels (note 16).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

1) Certains chiffres de 2012 ont été retraités — voir la note 2.

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	23 mars 2013 (12 semaines)	24 mars 2012 ¹⁾ (12 semaines)
Activités opérationnelles		
Bénéfice net	171 \$	122 \$
Impôt sur le résultat (note 4)	62	38
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 3)	76	79
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	183	170
Impôt sur le résultat payé	(64)	(69)
Intérêts perçus	10	7
Règlement de contrats à livrer sur actions (note 15)	(16)	—
Variation des créances sur cartes de crédit (note 7)	130	114
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(529)	(533)
Perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes	—	3
Profit sur la sortie d'actifs	(1)	—
Profit lié aux modifications apportées aux régimes à prestations définies (note 13)	(51)	—
Autres	—	12
Sorties nettes liées aux activités opérationnelles	(29)	(57)
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(119)	(134)
Variation des placements à court terme (note 6)	(118)	(43)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	2	1
Variation des placements dans des franchises et autres créances	8	(17)
Variation des dépôts de garantie (note 6)	47	14
Entrées d'immobilisations incorporelles	(9)	—
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(189)	(179)
Activités de financement		
Dette à long terme		
Émise (note 10)	10	23
Remboursée (note 10)	(26)	(29)
Intérêts payés	(64)	(63)
Dividendes versés	(62)	—
Actions ordinaires		
Émises (note 12)	11	2
Rachetées et détenues en fiducie (note 12)	(46)	—
Rachetées aux fins d'annulation (note 12)	—	(2)
Sorties nettes liées aux activités de financement	(177)	(69)
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	5	(4)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(390)	(309)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 079	966
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	689 \$	657 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

1) Certains chiffres de 2012 ont été retraités — voir la note 2.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Pour les périodes closes le 23 mars 2013 et le 24 mars 2012 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière

Les Compagnies Loblaw limitée est une société ouverte canadienne constituée en 1956. Elle est le plus grand détaillant en alimentation au Canada et l'un des plus grands fournisseurs de produits pharmaceutiques, d'articles de marchandise générale, ainsi que de produits et services financiers. Le siège social de la société est situé au 22, av. St. Clair Est, Toronto, Canada M4T 2S7. Les Compagnies Loblaw limitée et ses filiales sont appelées conjointement la « société » ou « Loblaw » dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

La société mère de la société est George Weston limitée, qui détient environ 63 % des actions ordinaires en circulation de la société. La société mère ultime est Wittoning Investments, Limited. Le reste des actions ordinaires est détenu par un grand nombre d'actionnaires.

La société compte deux secteurs opérationnels à présenter, à savoir le secteur Vente au détail et le secteur Services financiers (voir la note 17).

En décembre 2012, la société a annoncé son intention de créer une fiducie de placement immobilier (la « FPI ») qui fera l'acquisition d'une importante part des actifs immobiliers de Loblaw et dont des parts seront vendues dans le cadre d'un premier appel public à l'épargne (le « PAPE »). La clôture du PAPE de la FPI devrait avoir lieu vers le milieu de 2013, pourvu que la conjoncture de marché le permette et qu'elle obtienne les approbations requises des organismes de réglementation, notamment l'approbation de l'inscription des parts de la FPI à la cote de la Bourse de Toronto (la « TSX »).

Conformément à une pratique comptable ayant cours dans le secteur de la distribution alimentaire, la société suit un cycle de présentation de 52 semaines, qui passe périodiquement à un exercice de 53 semaines. Les exercices 2013 et 2012 comptent tous deux 52 semaines. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines. Le bénéfice net trimestriel est touché par le caractère saisonnier des activités et le calendrier des jours fériés. L'incidence du caractère saisonnier des activités est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre.

Note 2. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables ainsi que les estimations et jugements critiques décrits dans les états financiers annuels audités de 2012 de la société ont été appliqués de manière uniforme lors de l'établissement des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités, sauf dans les cas mentionnés ci-après.

Le dollar canadien est à la fois la monnaie de présentation et la monnaie fonctionnelle de la société.

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont établis selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et la Norme comptable internationale (« International Accounting Standard » ou « IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de 2012 de la société et les notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le conseil d'administration de la société (le « Conseil ») le 30 avril 2013.

Normes comptables appliquées en 2013

Évaluation de la juste valeur En 2011, l'IASB a publié l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*. Cette norme prescrit un cadre unique pour les évaluations à la juste valeur et précise les informations qui doivent être fournies à l'égard des actifs et des passifs financiers et non financiers. La nouvelle norme unifie la définition de la juste valeur et présente également de nouveaux concepts, notamment ceux de l'« utilisation optimale » et des « marchés sans intermédiaires » pour les actifs et passifs non financiers. La norme présente des exigences supplémentaires, notamment la présentation plus étoffée d'informations relativement à la juste valeur des instruments financiers dans les états financiers intermédiaires et annuels. La société a appliqué cette norme de manière prospective au premier trimestre de 2013. L'adoption de l'IFRS 13 n'a eu aucune incidence sur le calcul des justes valeurs inscrites dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société. Les informations supplémentaires à fournir requises par cette norme sont présentées à la note 15.

Avantages du personnel En 2011, l'IASB a modifié l'IAS 19, *Avantages du personnel*. Les modifications les plus importantes pour la société portent sur les exigences relatives à la comptabilisation immédiate de tous les coûts des services passés non acquis et au remplacement du coût financier et du rendement attendu des actifs du régime par le montant de l'intérêt net calculé en appliquant un taux d'actualisation prescrit à l'obligation nette au titre des prestations définies. La société a appliqué cette norme de manière rétrospective au premier trimestre de 2013. L'incidence découlant de l'application des modifications apportées à l'IAS 19 se résume comme suit :

Comptes consolidés de résultat et états consolidés du résultat global

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	24 mars 2012 (12 semaines)	29 décembre 2012 (52 semaines)
Frais de vente et charges générales et administratives	– \$	1 \$
Résultat opérationnel	– \$	(1) \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	5	20
Bénéfice avant impôt sur le résultat	(5) \$	(21) \$
Impôt sur le résultat	(1)	(5)
Bénéfice net	(4) \$	(16) \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	4	15
Résultat global total	– \$	(1) \$
<hr/>		
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars)		
De base	(0,02) \$	(0,06) \$
Dilué	(0,02) \$	(0,05) \$

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	Au 24 mars 2012	Au 29 décembre 2012	Au 1 ^{er} janvier 2012
Autres passifs non courants	(3) \$	(2) \$	(3) \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	3 \$	2 \$	3 \$

Les modifications accroissent aussi les exigences en matière d'informations annuelles à fournir pour les régimes à prestations définies, en exigeant notamment la présentation d'informations supplémentaires sur les caractéristiques et les risques que comportent ces régimes, lesquelles seront incluses dans le Rapport annuel 2013 – Revue financière de la société.

Autres normes En plus des normes dont il est question ci-dessus, la société a appliqué les normes et les modifications suivantes à compter du 1^{er} janvier 2013 : l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, l'IFRS 11, *Partenariats*, l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, ainsi que l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, et l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. L'application de ces normes n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société.

Modifications des principales méthodes comptables

Méthode de consolidation Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle conformément à l'IFRS 10 et à l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*. Les entités structurées sont consolidées en vertu de l'IFRS 10 si, sur la base d'une évaluation de la substance de leur relation avec la société, la société arrive à la conclusion qu'elle les contrôle. Les entités structurées sont des entités contrôlées par la société qui ont été conçues de telle façon que les droits de vote ou autres droits similaires ne constituent pas le facteur principal pour déterminer qui contrôle l'entité.

Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme Les obligations nettes (actifs nets) de la société au titre des régimes à prestations définies sont calculées séparément pour chaque régime. Le calcul des obligations nettes (actifs nets) au titre des régimes à prestations définies est effectué chaque date de clôture par un actuaire qualifié, qui utilise la méthode des unités de crédit projetées.

La juste valeur des actifs des régimes doit être déduite des obligations au titre des régimes à prestations définies pour obtenir le montant net de l'obligation (actif) au titre des régimes à prestations définies. Les coûts des services passés (crédits) découlant des modifications apportées aux régimes sont comptabilisés dans le résultat opérationnel de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les charges d'intérêts nettes sur l'obligation au titre des régimes à prestations définies, telles qu'elles sont établies par les évaluations actuarielles, sont comptabilisées dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Chaque date de clôture, les actifs des régimes sont évalués à la juste valeur et les obligations (actifs) au titre des régimes à prestations définies sont évaluées à l'aide d'hypothèses qui se rapprochent de leur juste valeur à la date de clôture, ces deux évaluations donnant lieu à des gains ou des pertes actuariels qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. La société a choisi de reclasser ces montants, les faisant passer du cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués.

Régime d'unités d'actions temporairement incessibles Le 2 janvier 2013, le régime d'unités d'actions temporairement incessibles de la société (les « UATI »), a été modifié de manière à n'autoriser que le règlement en actions ordinaires, plutôt qu'en trésorerie, pour les attributions réglées après le 31 mars 2013. Ces attributions sont comptabilisées comme des transactions dont le règlement est fondé sur des instruments de capitaux propres et sont acquises à la fin d'une période de performance de trois à cinq ans. La juste valeur de chaque UATI attribuée est évaluée séparément à la date d'attribution selon la valeur de marché d'une action ordinaire de Loblaw, moins la valeur actualisée nette du montant prévu des dividendes à recevoir, à la date à laquelle les UATI sont attribuées à chaque participant. La charge de rémunération est répartie de façon proportionnelle sur la période de performance, un montant équivalent étant constaté dans le surplus d'apport. Les renoncations sont estimées à la date d'attribution et sont révisées pour rendre compte de tout changement au titre des renoncations attendues ou réelles. Au règlement de l'attribution, le montant comptabilisé dans le surplus d'apport au titre de l'attribution est reclassé dans le capital social.

Régime d'unités d'actions au rendement Le 2 janvier 2013, le régime d'unités d'actions au rendement de la société (les « UAR ») a été modifié de manière à n'autoriser que le règlement en actions ordinaires, plutôt qu'en trésorerie. Ces attributions sont comptabilisées comme des transactions dont le règlement est fondé sur des instruments de capitaux propres et sont acquises à la fin d'une période de performance de trois ans. Le nombre d'unités dont les droits deviennent acquis fluctue en fonction de l'atteinte d'objectifs de rendement précis. La juste valeur de chaque UAR attribuée est évaluée séparément à la date d'attribution selon la valeur de marché d'une action ordinaire de Loblaw, moins la valeur actualisée nette du montant prévu des dividendes à recevoir, à la date à laquelle les UAR sont attribuées à chaque participant. La charge de rémunération est comptabilisée de façon proportionnelle sur la période de performance, un montant équivalent étant constaté dans le surplus d'apport. Les renoncations sont estimées à la date d'attribution et sont révisées pour rendre compte des changements au titre des renoncations attendues ou réelles. Au règlement de l'attribution, le montant comptabilisé dans le surplus d'apport au titre de l'attribution est reclassé dans le capital social.

Note 3. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

(en millions de dollars canadiens)	23 mars 2013 (12 semaines)	24 mars 2012 ¹⁾ (12 semaines)
Charges d'intérêts et autres charges financières		
Dette à long terme	66 \$	66 \$
Intérêts nets sur le montant net de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	5	7
Emprunts liés aux créances sur cartes de crédit	9	8
Fiducies de financement indépendantes	3	4
Dividendes sur les titres de participation	3	3
	86	88
Produits d'intérêts		
Produits de désactualisation	(5)	(4)
Instruments financiers dérivés	(3)	(3)
Produits d'intérêts à court terme	(2)	(2)
	(10)	(9)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	76 \$	79 \$

1) Certains chiffres de 2012 ont été retraités – voir la note 2.

Note 4. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat s'est établie à 62 millions de dollars pour le premier trimestre de 2013 (38 millions de dollars en 2012). Le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,6 % pour le premier trimestre de 2013 (23,8 % en 2012). Cette hausse du taux d'impôt effectif par rapport au premier trimestre de 2012 est principalement attribuable à la diminution des recouvrements et des montants non imposables par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Note 5. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	23 mars 2013 (12 semaines)	24 mars 2012 ¹⁾ (12 semaines)
Bénéfice net aux fins du calcul du bénéfice de base par action	171 \$	122 \$
Incidence des dividendes sur les titres de participation	3	–
Bénéfice net aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	174 \$	122 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (note 12) (en millions)	280,8	281,4
Effet dilutif des titres de participation (en millions)	5,8	–
Effet dilutif de la rémunération fondée sur des actions (en millions)	1,4	0,5
Effet dilutif de certains autres passifs (en millions)	0,8	1,0
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en millions)	288,8	282,9
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	0,61 \$	0,43 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	0,60 \$	0,43 \$

Au premier trimestre de 2013, 5 437 222 instruments potentiellement dilutifs (19 029 442 en 2012) ont été exclus du calcul du bénéfice net dilué par action parce qu'ils avaient un effet antidilutif.

Note 6. Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie

Les composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme et des dépôts de garantie se présentent comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)	Au 23 mars 2013	Au 24 mars 2012	Au 29 décembre 2012
Trésorerie	145 \$	194 \$	185 \$
Équivalents de trésorerie			
Acceptations bancaires	182	37	279
Bons du Trésor	82	180	322
Dépôts à terme bancaires	–	57	–
Papier commercial de sociétés	242	164	238
Titres d'État	–	–	11
Autres	38	25	44
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	689 \$	657 \$	1 079 \$

1) Certains chiffres de 2012 ont été retraités – voir la note 2.

Placements à court terme

(en millions de dollars canadiens)	Au 23 mars 2013	Au 24 mars 2012	Au 29 décembre 2012
Acceptations bancaires	42 \$	15 \$	33 \$
Bons du Trésor	248	342	282
Papier commercial de sociétés	264	206	151
Titres d'État	281	217	237
Autres	19	-	13
Total des placements à court terme	854 \$	780 \$	716 \$

Dépôts de garantie

(en millions de dollars canadiens)	Au 23 mars 2013	Au 24 mars 2012	Au 29 décembre 2012
Trésorerie	90 \$	98 \$	90 \$
Bons du Trésor	117	103	126
Titres d'État	-	48	36
Total des dépôts de garantie	207 \$	249 \$	252 \$

Au 23 mars 2013, la société avait conclu des ententes en vue de garantir, sous forme de trésorerie, certaines de ses facilités de crédit non engagées pour au plus 134 millions de dollars (88 millions de dollars au 24 mars 2012 et 133 millions de dollars au 29 décembre 2012), dont 105 millions de dollars (85 millions de dollars au 24 mars 2012 et 97 millions de dollars au 29 décembre 2012) ont été déposés auprès de grandes institutions financières et classés comme dépôts de garantie.

Note 7. Créances sur cartes de crédit

Les composantes des créances sur cartes de crédit se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 23 mars 2013	Au 24 mars 2012	Au 29 décembre 2012
Créances sur cartes de crédit, montant brut	2 218 \$	2 024 \$	2 348 \$
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	(43)	(37)	(43)
Créances sur cartes de crédit	2 175 \$	1 987 \$	2 305 \$
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes			
Créances titrisées auprès de <i>Fiducie cartes de crédit Eagle^{MD}</i>	600	600	600
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes	905	905	905

La société, par l'intermédiaire de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), participe à divers programmes de titrisation qui constituent la principale source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC vend à l'occasion des créances sur cartes de crédit à des fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Fiducie cartes de crédit Eagle^{MD}* (« Eagle ») et les autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

La société consolide les résultats d'*Eagle*, à titre d'entité structurée aux termes de l'IFRS 10. Le passif connexe d'*Eagle* est comptabilisé dans la dette à long terme.

La société ne décomptabilise pas les créances sur cartes de crédit liées aux autres fiducies de titrisation indépendantes, puisque la Banque PC doit prendre en charge une partie des pertes sur cartes de crédit connexes. Par conséquent, la société n'a pas transféré la quasi-totalité des risques et des avantages liés à ces actifs et elle continue de les comptabiliser à titre de créances sur cartes de crédit. Les passifs connexes sont garantis par les créances sur cartes de crédit et sont comptabilisés comme des opérations de financement. Les passifs sont inclus dans la dette à court terme, selon leurs caractéristiques, et sont comptabilisés au coût amorti.

La société a fourni, au nom de la Banque PC, des lettres de crédit représentant 9 % (9 % au 24 mars 2012 et au 29 décembre 2012) du passif titrisé en cours en faveur des autres fiducies de titrisation indépendantes d'un montant de 81 millions de dollars (81 millions de dollars au 24 mars 2012 et au 29 décembre 2012). En cas de baisse substantielle des produits tirés des créances sur cartes de crédit titrisées ou de leur valeur, les autres fiducies de titrisation indépendantes pourraient utiliser ces lettres de crédit pour recouvrer jusqu'à concurrence du montant correspondant aux lettres de crédit en cours. Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalent à au moins 107 % du passif titrisé en cours, et elle s'est conformée à cette exigence tout au long du trimestre.

Note 8. Stocks

Pour les stocks comptabilisés au 23 mars 2013, la société a comptabilisé une charge de 12 millions de dollars (14 millions de dollars au 24 mars 2012) au titre de la dévaluation des stocks afin de les ramener à la valeur de réalisation nette. Cette réduction de valeur est incluse dans le coût des marchandises vendues aux comptes consolidés résumés de résultat. Il n'y a eu aucune reprise liée à des stocks précédemment dévalués pour les périodes closes le 23 mars 2013 et le 24 mars 2012.

Note 9. Autres actifs

(en millions de dollars canadiens)	Au 23 mars 2013	Au 24 mars 2012	Au 29 décembre 2012
Juste valeur des swaps de monnaies (note 15)	51 \$	112 \$	98 \$
Placements divers et autres créances	142	146	159
Actif au titre des prestations constituées	2	-	-
Autres	29	35	32
Autres actifs	224 \$	293 \$	289 \$

Note 10. Dette à long terme

Billets de Les Compagnies Loblaw limitée Au 23 mars 2013, la société a comptabilisé une tranche de 300 millions de dollars (néant au 24 mars 2012 et 200 millions de dollars au 29 décembre 2012) de ses billets à moyen terme dans la tranche à moins d'un an de la dette à long terme.

Certificats de placement garanti Au premier trimestre de 2013, la Banque PC a vendu, par l'intermédiaire de courtiers indépendants, des certificats de placement garanti (les « CPG ») pour un montant négligeable (1 million de dollars en 2012). De plus, au premier trimestre de 2013, des CPG de 10 millions de dollars (14 millions de dollars en 2012) sont arrivés à échéance et ont été remboursés. Au 23 mars 2013, des CPG en cours de 293 millions de dollars (263 millions de dollars au 24 mars 2012 et 303 millions de dollars au 29 décembre 2012) ont été comptabilisés dans la dette à long terme, dont une tranche de 34 millions de dollars (42 millions de dollars au 24 mars 2012 et 36 millions de dollars au 29 décembre 2012) a été comptabilisée dans la tranche à moins d'un an de la dette à long terme.

Fiducies de titrisation indépendantes Au 23 mars 2013, *Eagle* détenait des billets en cours de 600 millions de dollars (600 millions de dollars au 24 mars 2012 et au 29 décembre 2012), dont une tranche de 250 millions de dollars (néant au 24 mars 2012 et 250 millions de dollars au 29 décembre 2012) a été comptabilisée dans la tranche à moins d'un an de la dette à long terme.

Fiducies de financement indépendantes Au 23 mars 2013, les fiducies de financement indépendantes avaient prélevé 468 millions de dollars (446 millions de dollars au 24 mars 2012 et 459 millions de dollars au 29 décembre 2012) sur la facilité de crédit engagée renouvelable qui constitue la source de financement des fiducies de financement indépendantes.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

La société accorde un rehaussement de crédit sous forme de lettre de garantie en faveur des fiducies de financement indépendantes correspondant à au moins 10 % du capital des prêts en cours. Au 23 mars 2013, la société avait émis une lettre de crédit de 48 millions de dollars (48 millions de dollars au 24 mars 2012 et au 29 décembre 2012).

Facilité de crédit engagée Au 23 mars 2013, au 24 mars 2012 et au 29 décembre 2012, la société n'avait effectué aucun prélèvement sur sa facilité de crédit engagée de 800 millions de dollars.

Billets du placement privé Au 23 mars 2013, des billets du placement privé libellés en dollars américains de 306 millions de dollars (299 millions de dollars au 24 mars 2012 et 300 millions de dollars au 29 décembre 2012) ont été comptabilisés dans la dette à long terme, dont une tranche de 153 millions de dollars (néant au 24 mars 2012 et 150 millions de dollars au 29 décembre 2012) a été comptabilisée dans la tranche à moins d'un an de la dette à long terme.

Note 11. Autres passifs

(en millions de dollars canadiens)	Au 23 mars 2013	Au 24 mars 2012 ¹⁾	Au 29 décembre 2012 ¹⁾
Obligation au titre des régimes à prestations définies, montant net	426 \$	548 \$	529 \$
Passif au titre des autres avantages du personnel à long terme	117	118	116
Remises des fournisseurs reportées	22	30	24
Juste valeur du swap de taux d'intérêt (note 15)	–	16	–
Passif au titre de la rémunération fondée sur des actions (note 14)	10	11	20
Autres	166	159	160
Autres passifs	741 \$	882 \$	849 \$

Note 12. Capital social

Actions ordinaires (nombre illimité autorisé) Les actions ordinaires émises sont entièrement payées et n'ont aucune valeur nominale. Le tableau qui suit présente l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation au cours du trimestre :

	23 mars 2013 (12 semaines)		24 mars 2012 (12 semaines)	
	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	281 680 157	1 567 \$	281 385 318	1 540 \$
Émises pour le règlement d'options sur actions	313 353	13	56 838	2
Rachetées aux fins d'annulation	–	–	(54 908)	–
Émises et en circulation à la clôture de la période	281 993 510	1 580	281 387 248	1 542
Actions rachetées et détenues en fiducie	(1 103 500)	(6)	–	–
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie, à la clôture de la période	280 890 010	1 574 \$	281 387 248	1 542 \$
Nombre moyen pondéré, déduction faite des actions détenues en fiducie	280 787 779		281 393 199	

1) Certains chiffres de 2012 ont été retraités – voir la note 2.

Dividendes Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société déclarés pour les premiers trimestres de 2013 et de 2012 :

	23 mars 2013 ⁱ⁾ (12 semaines)	24 mars 2012 (12 semaines)
Dividendes déclarés par action (en dollars)		
Actions ordinaires	0,22 \$	0,21 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série A	0,37 \$	0,37 \$

i) La date de paiement des dividendes déclarés sur les actions ordinaires est le 1^{er} avril 2013 et la date de paiement des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série A est le 30 avril 2013.

Aux fins de la présentation des états financiers, des dividendes sur les actions privilégiées de deuxième rang, série A, de 3 millions de dollars (3 millions de dollars en 2012) sont présentés comme composante des charges d'intérêts nettes et autres charges financières au compte consolidé résumé de résultat (voir la note 3).

Après la clôture du premier trimestre de 2013, le Conseil a déclaré un dividende trimestriel de 0,24 \$ par action ordinaire, à payer le 1^{er} juillet 2013, soit une hausse de 0,02 \$, ou environ 9,1 %, laquelle fait suite à une augmentation de 4,8 % enregistrée au troisième trimestre de 2012, et un dividende trimestriel de 0,37 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série A, à payer le 31 juillet 2013.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités Au premier trimestre de 2013, la société a racheté, dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, 1 103 500 actions pour une contrepartie en trésorerie de 46 millions de dollars et a placé ces actions en fiducie en vue du règlement futur de ses obligations au titre de son régime d'UATI et de son régime d'UAR, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'une charge de 40 millions de dollars dans les résultats non distribués et à une réduction de 6 millions de dollars du capital social ordinaire. Au premier trimestre de 2012, la société avait racheté, aux fins d'annulation, 54 908 actions ordinaires aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie en trésorerie de 2 millions de dollars, ce qui avait donné lieu à la comptabilisation d'une charge de 2 millions de dollars dans les résultats non distribués et à une réduction négligeable du capital social ordinaire.

Après la clôture du premier trimestre de 2013, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la TSX, d'au plus 14 103 672 de ses actions ordinaires ou la conclusion d'instruments dérivés de capitaux propres à cette fin, représentant environ 5 % des actions ordinaires en circulation. Conformément aux statuts et règlements de la TSX, la société peut racheter ses actions à un prix égal à leur cours à la date de l'acquisition.

Note 13. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme

Les (produits) coûts et les gains actuariels liés aux avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme ont été comptabilisés comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	23 mars 2013 (12 semaines)	24 mars 2012 ¹⁾ (12 semaines)
(Produits) coûts liés aux avantages postérieurs à l'emploi comptabilisés dans le résultat opérationnel ⁱ⁾	(15) \$ 5	36 \$ 4
Coût des autres avantages du personnel à long terme comptabilisé dans le résultat opérationnel		
Intérêts nets sur l'obligation nette au titre des régimes à prestations définies inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 3)	5	7
Gains actuariels avant impôt comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	(47)	(39)

i) Pour le premier trimestre de 2013, les (produits) coûts liés aux avantages postérieurs à l'emploi comprennent un profit de 51 millions de dollars (néant en 2012) lié aux modifications annoncées à certains régimes à prestations définies de la société, modifications qui touchent certains salariés qui prendront leur retraite après le 1^{er} janvier 2015.

1) Certains chiffres de 2012 ont été retraités — voir la note 2.

Le montant inscrit à titre de coûts (de produits) liés aux avantages postérieurs à l'emploi comprend les coûts liés aux régimes à prestations définies, aux régimes de retraite à cotisations définies et aux régimes de retraite multi-employeurs auxquels la société cotise. Le coût des autres avantages du personnel à long terme comprend le coût lié au régime d'invalidité de longue durée qu'offre la société. Les gains actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat global au premier trimestre de 2013 et au premier trimestre de 2012 sont principalement attribuables aux rendements plus élevés que prévu des actifs.

Note 14. Rémunération fondée sur des actions

Le tableau qui suit présente le montant net de la charge de rémunération fondée sur des actions de la société qui a été comptabilisée dans les frais de vente et charges générales et administratives au titre de ses régimes d'options sur actions, d'UATI et d'UAR, y compris les contrats à livrer sur actions de Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron »), filiale entièrement détenue par la société :

(en millions de dollars canadiens)	23 mars 2013 (12 semaines)	24 mars 2012 (12 semaines)
Charge découlant du régime d'options sur actions	5 \$	4 \$
Charge découlant des contrats à livrer sur actions	—	5
Charge découlant des régimes d'UATI et d'UAR	3	3
Charge de rémunération fondée sur des actions, montant net	8 \$	12 \$

La valeur comptable des accords de rémunération fondée sur des actions, notamment les régimes d'options sur actions, d'UATI, d'UAR, d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs et d'unités d'actions différées à l'intention des dirigeants, est inscrite aux bilans consolidés comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 23 mars 2013	Au 24 mars 2012	Au 29 décembre 2012
Fournisseurs et autres passifs	- \$	17 \$	11 \$
Autres passifs	10	11	20
Surplus d'apport	68	51	55

Régime d'options sur actions Le tableau qui suit présente l'activité du régime d'options sur actions :

(Nombre d'options)	23 mars 2013 (12 semaines)	24 mars 2012 (12 semaines)
Options en cours à l'ouverture de la période	12 538 928	10 750 993
Attribution	1 470 267	4 555 021
Exercice	(313 353)	(56 838)
Renonciation	(81 314)	(199 920)
Expiration	(48 742)	(541 729)
Options en cours à la clôture de la période	13 565 786	14 507 527

Au premier trimestre de 2013, la société a attribué 1 470 267 (4 555 021 en 2012) options sur actions à un prix d'exercice de 40,56 \$ (34,93 \$ en 2012). La juste valeur des options sur actions, calculée selon le modèle d'évaluation des options sur actions de Black et Scholes, s'est établie à 11 millions de dollars (27 millions de dollars en 2012). De plus, au premier trimestre de 2013, la société a émis, à l'exercice d'options sur actions, 313 353 actions ordinaires (56 838 en 2012) à un prix moyen pondéré par action de 40,21 \$ (34,81 \$ en 2012) et a reçu une contrepartie en trésorerie de 11 millions de dollars (2 millions de dollars en 2012).

Le tableau qui suit présente les hypothèses qui ont été utilisées pour évaluer la juste valeur à la date d'attribution des options attribuées au cours du premier trimestre de 2013 et du premier trimestre de 2012 au moyen du modèle d'évaluation des options sur actions de Black et Scholes :

	23 mars 2013 (12 semaines)	24 mars 2012 (12 semaines)
Taux de dividende attendu	2,1 %	2,4 %
Volatilité attendue du cours de l'action	19,8 % – 23,5 %	22,6 % – 24,8 %
Taux d'intérêt sans risque	1,2 % – 1,4 %	1,4 % – 1,5 %
Durée de vie attendue des options	4,2 ans – 6,5 ans	4,4 ans – 6,4 ans

Le taux de dividende attendu est estimé d'après les dividendes annuels déclarés avant la date d'attribution des options sur actions et le cours de clôture de l'action à la date d'attribution des options sur actions.

La volatilité attendue du cours de l'action est estimée d'après la volatilité historique du cours de l'action de la société sur une période qui correspond à la durée de vie attendue des options.

Le taux d'intérêt sans risque est estimé en fonction du rendement des obligations du gouvernement du Canada à la date d'attribution pour une période jusqu'à l'échéance correspondant à la durée de vie attendue des options.

L'incidence de l'exercice attendu d'options avant l'échéance est prise en compte dans la durée de vie moyenne pondérée attendue des options, laquelle se fonde sur l'expérience historique et le comportement général du détenteur de l'option.

Les taux de renonciation estimés sont pris en compte dans l'évaluation de la charge liée aux options sur actions. Un taux de renonciation de 15,0 % a été appliqué au 23 mars 2013 (16,3 % au 24 mars 2012 et 15,0 % au 29 décembre 2012).

Contrats à livrer sur actions Les contrats à livrer sur actions de Glenhuron se présentent sommairement comme suit (voir la note 15) :

	Au 23 mars 2013	Au 24 mars 2012	Au 29 décembre 2012
Contrats en cours (en millions)	–	1,1	1,1
Prix à terme moyen par action (en dollars)	– \$	56,57 \$	56,59 \$
Charges d'intérêts par action (en dollars)	– \$	0,14 \$	0,16 \$
Perte de marché latente comptabilisée dans les fournisseurs et autres passifs (en millions de dollars canadiens)	– \$	25 \$	16 \$

Le 7 janvier 2013, Glenhuron a effectué un paiement de 16 millions de dollars pour régler la tranche résiduelle des contrats à livrer sur actions visant 1 103 500 actions ordinaires de Loblaw.

Régime d'unités d'actions temporairement incessibles L'activité du régime d'UATI de la société se résume comme suit :

	23 mars 2013 (12 semaines)	24 mars 2012 (12 semaines)
(Nombre d'attributions)		
UATI à l'ouverture de la période	1 038 271	1 119 496
Attribution	322 393	375 684
Règlement	(239 150)	(14 751)
Renonciation	(12 367)	(10 630)
UATI à la clôture de la période	1 109 147	1 469 799
UATI réglées (en millions de dollars canadiens)	10 \$	1 \$

Au premier trimestre de 2013, la société a attribué 322 393 UATI (375 684 en 2012) ayant une juste valeur de 13 millions de dollars (12 millions de dollars en 2012).

Régime d'unités d'actions au rendement L'activité du régime d'UAR de la société se résume comme suit :

	23 mars 2013 (12 semaines)	24 mars 2012 (12 semaines)
(Nombre d'attributions)		
UAR à l'ouverture de la période	50 818	–
Attribution	280 768	50 818
UAR à la clôture de la période	331 586	50 818

Au premier trimestre de 2013, la société a attribué 280 768 UAR (50 818 en 2012) ayant une juste valeur de 11 millions de dollars (2 millions de dollars en 2012).

Le 2 janvier 2013, les régimes d'UATI et d'UAR ont été modifiés de manière à n'autoriser que les règlements en actions plutôt qu'en trésorerie. Par conséquent, un montant de 11 millions de dollars qui avait précédemment été comptabilisé à la juste valeur dans les fournisseurs et autres passifs a été reclassé dans le surplus d'apport. Au premier trimestre de 2013, la société a établi une fiducie pour chacun de ces deux régimes afin de faciliter l'achat d'actions en prévision des règlements qui auront lieu au moment de l'acquisition des droits. Les fiducies sont considérées comme des entités structurées et sont consolidées dans les états financiers de la société, le coût des actions acquises étant comptabilisé à la valeur comptable en réduction du capital social (voir la note 12). La tranche du coût d'acquisition d'actions qui excède la valeur comptable est portée aux résultats non distribués jusqu'à ce que les actions soient émises pour régler les obligations au titre des régimes d'UATI et d'UAR.

Note 15. Instruments financiers

Le tableau qui suit présente une comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur pour chaque classement d'instruments financiers au 23 mars 2013 :

(en millions de dollars canadiens)	Instruments financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts et créances (coût amorti)	Autres passifs financiers (coût amorti)	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Trésorerie et équivalents de trésorerie	– \$	689 \$	– \$	– \$	689 \$	689 \$
Placements à court terme	–	854	–	–	854	854
Dépôts de garantie	–	207	–	–	207	207
Créances	–	–	519	–	519	519
Créances sur cartes de crédit	–	–	2 175	–	2 175	2 175
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	41	–	–	–	41	41
Créances liées aux prêts consentis à des franchisés	–	–	372	–	372	372
Dérivés inclus dans les autres actifs	51	–	–	–	51	51
Certains autres actifs	–	–	79	–	79	79
Total des actifs financiers	92 \$	1 750 \$	3 145 \$	– \$	4 987 \$	4 987 \$
Fournisseurs et autres passifs	– \$	– \$	– \$	3 203 \$	3 203 \$	3 203 \$
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	8	–	–	–	8	8
Dette à court terme	–	–	–	905	905	905
Dette à long terme	–	–	–	5 673	5 673	6 347
Titres de participation	–	–	–	223	223	238
Certains autres passifs	–	–	–	43	43	43
Total des passifs financiers	8 \$	– \$	– \$	10 047 \$	10 055 \$	10 744 \$

Le tableau qui suit présente la hiérarchie des justes valeurs pour les actifs et les passifs financiers, à l'exclusion de ceux qui sont classés comme étant au coût amorti et dont la nature est à court terme, au 23 mars 2013 :

(en millions de dollars canadiens)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total de la juste valeur
Actifs financiers				
Devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net	– \$	92 \$	– \$	92 \$
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	235	1 515	–	1 750
Prêts et créances (coût amorti)	–	12	439	451
Passifs financiers				
Devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net	– \$	5 \$	3 \$	8 \$
Autres passifs financiers (coût amorti)	238	6 347	43	6 628

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Les instruments financiers de niveau 3 classés à la juste valeur par le biais du résultat net consistent en des dérivés incorporés à des bons de commande passés dans des pays qui n'effectuent pas leurs transactions en dollars américains, soit la monnaie des transactions et des règlements. La technique d'évaluation utilisée pour ce dérivé incorporé est une approche par le marché qui se fonde sur l'écart entre les cours de change et le calendrier du règlement. Le coût des bons de commandes constitue une donnée d'entrée non observable importante utilisée pour l'évaluation de la juste valeur. D'importantes variations à la hausse (à la baisse) de toute donnée d'entrée entraîneraient une augmentation (une diminution) considérable de la juste valeur.

La juste valeur du dérivé incorporé en monnaie étrangère classé au niveau 3 inscrite dans les fournisseurs et autres passifs s'est établie à 3 millions de dollars (1 million de dollars inclus dans les autres actifs au 24 mars 2012 et 1 million de dollars inclus dans les fournisseurs et autres passifs au 29 décembre 2012). De ce montant, une tranche de 2 millions de dollars représentant la perte liée à la juste valeur a été comptabilisée dans le résultat opérationnel. Une augmentation (une diminution) des cours de change de 1 % donnerait lieu à un profit lié à la juste valeur (une perte liée à la juste valeur) de 1 million de dollars.

Au premier trimestre de 2013, le profit net lié aux instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net comptabilisé dans le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 28 millions de dollars. De plus, la perte nette sur les instruments financiers qui doivent être classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net comptabilisée dans le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est chiffrée à 23 millions de dollars.

En 2013, des charges d'intérêts nettes de 76 millions de dollars ont été comptabilisées en lien avec des instruments financiers non classés ni désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les instruments dérivés de la société font l'objet d'une analyse ci-après :

Swaps de monnaies À la clôture du premier trimestre de 2013, Glenhuron disposait de swaps de monnaies visant l'échange de dollars américains contre des dollars canadiens. Ces swaps viennent à échéance d'ici 2019 et sont des dérivés financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les sommes à recevoir ou à payer découlant de ces swaps de monnaies sont réglées en trésorerie à l'échéance.

À la clôture du premier trimestre de 2013, la société disposait de swaps de monnaies visant l'échange de 296 millions de dollars canadiens contre 300 millions de dollars américains en vue du règlement des billets du placement privé libellés en dollars américains de la société qui sont inclus dans la dette à long terme, dont une tranche de 148 millions de dollars vient à échéance au deuxième trimestre de 2013 et une autre de 148 millions de dollars, au deuxième trimestre de 2015.

L'incidence financière des swaps de monnaies de la société est résumée dans les tableaux qui suivent :

(en millions de dollars canadiens)	Swaps de monnaies — Glenhuron			Swaps de monnaies — Billets du placement privé libellés en dollars américains		
	Au 23 mars 2013	Au 24 mars 2012	Au 29 décembre 2012	Au 23 mars 2013	Au 24 mars 2012	Au 29 décembre 2012
Valeur d'échange	1 170 \$	1 213 \$	1 199 \$	296 \$	296 \$	296 \$
Somme à recevoir cumulée latente découlant du cours du change comptabilisée dans les éléments suivants :						
Charges payées d'avance et autres actifs	34 \$	47 \$	20 \$	6 \$	– \$	2 \$
Autres actifs	42 \$	102 \$	93 \$	9 \$	10 \$	5 \$

Les swaps de monnaies de Glenhuron et les swaps de monnaies visant les billets du placement privé libellés en dollars américains contrebalaient l'effet (des profits) des pertes de change sur le montant de trésorerie libellé en dollars américains sous-jacent de 1 077 millions de dollars (1 078 millions de dollars en 2012) et les billets du placement privé libellés en dollars américains qui sont inclus dans la dette à long terme libellée en dollars américains de 300 millions de dollars (300 millions de dollars en 2012), respectivement.

La variation de la juste valeur des swaps de monnaies et l'exposition au risque sous-jacent sont résumées dans le tableau qui suit :

	Swaps de monnaies — Glenhuron		Swaps de monnaies — Billets du placement privé libellés en dollars américains	
	2013 (12 semaines)	2012 (12 semaines)	2013 (12 semaines)	2012 (12 semaines)
Pour les périodes closes le 23 mars 2013 et le 24 mars 2012 (en millions de dollars canadiens)				
Perte (profit) lié à la juste valeur découlant des swaps comptabilisé dans le résultat opérationnel	31 \$	(28) \$	(8) \$	4 \$
(Profit) perte de change lié à l'exposition au risque sous-jacent	(28) \$	25 \$	8 \$	(7) \$

Swaps de taux d'intérêt La société conserve un montant notionnel de 150 millions de dollars (150 millions de dollars au 24 mars 2012 et au 29 décembre 2012) dans des swaps de taux d'intérêt venant à échéance d'ici le troisième trimestre de 2013, sur lesquels elle paie un taux fixe de 8,38 %. Au 23 mars 2013, la juste valeur de ces swaps de taux d'intérêt, à savoir 5 millions de dollars, était incluse dans les fournisseurs et autres passifs (juste valeur de 16 millions de dollars incluse dans les autres passifs au 24 mars 2012 et juste valeur de 5 millions de dollars incluse dans les fournisseurs et autres passifs au 29 décembre 2012) (voir la note 11). Au premier trimestre de 2013, la société a comptabilisé dans le résultat opérationnel un profit lié à la juste valeur d'un montant négligeable (profit d'un montant négligeable en 2012) lié à ces swaps.

Contrats à livrer sur actions Le 7 janvier 2013, Glenhuron a effectué un paiement de 16 millions de dollars pour régler la tranche résiduelle des contrats à livrer sur actions visant 1 103 500 actions ordinaires de Loblaw. Au premier trimestre de 2013, Glenhuron a comptabilisé une perte d'un montant négligeable (perte de 5 millions de dollars en 2012) dans le résultat opérationnel en lien avec ces swaps.

Autres dérivés La société a également recours à d'autres dérivés financiers, notamment des contrats de change à terme, des contrats d'électricité à terme ainsi que des contrats à terme standardisés et des contrats d'options sur carburant négociés en bourse. Au premier trimestre de 2013, la société a comptabilisé un profit de 2 millions de dollars (2 millions de dollars en 2012) dans le résultat opérationnel. Au 23 mars 2013, un montant à recevoir de 1 million de dollars (1 million de dollars au 24 mars 2012 et montant négligeable au 29 décembre 2012) au titre d'un profit cumulé latent a été comptabilisé dans les charges payées d'avance et autres actifs.

Créances liées aux prêts consentis à des franchisés et placements dans des franchises inclus dans les autres actifs La valeur des créances liées aux prêts consentis à des franchisés de 372 millions de dollars (352 millions de dollars au 24 mars 2012 et 363 millions de dollars au 29 décembre 2012) a été comptabilisée dans les bilans consolidés. En 2013, la société a comptabilisé dans le résultat opérationnel une perte de valeur de 3 millions de dollars (2 millions de dollars en 2012) se rapportant aux créances liées à ces prêts.

La valeur des placements dans des franchises inclus dans les autres actifs comptabilisés au bilan consolidé s'est établie à 67 millions de dollars (64 millions de dollars au 24 mars 2012 et au 29 décembre 2012). En 2013, la société a comptabilisé dans le résultat opérationnel une perte de valeur de 5 millions de dollars (5 millions de dollars en 2012) liée à ces placements.

Processus d'évaluation Tous les trimestres, les services de la trésorerie et de l'information financière évaluent la juste valeur des instruments financiers. Les techniques d'évaluation appliquées aux instruments financiers n'ont pas changé depuis l'exercice précédent. Le tableau suivant décrit les techniques d'évaluation utilisées aux fins du calcul des justes valeurs des instruments financiers :

Type	Technique d'évaluation
Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie	En raison de l'échéance à court terme de ces instruments, la valeur comptable se rapproche de la juste valeur.
Créances, créances sur cartes de crédit, fournisseurs et autres passifs et dette à court terme	En raison de l'échéance à court terme de ces instruments, la valeur comptable se rapproche de la juste valeur.
Créances liées aux prêts consentis à des franchisés	La valeur comptable se rapproche de la juste valeur en raison du peu de fluctuations des taux d'intérêt à terme et des provisions suffisantes comptabilisées pour tenir compte de toute dépréciation des créances.
Instruments financiers dérivés	Les techniques d'évaluation particulières ayant servi à l'évaluation des instruments financiers dérivés comprennent les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • L'utilisation de prix cotés sur un marché ou par un contrepartiste pour des instruments similaires; • La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est calculée comme étant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, établis sur la base de courbes de rendement observables; • La juste valeur des swaps de monnaies est déterminée par les cours de change à terme et au comptant. La juste valeur de certains swaps est établie par un évaluateur externe connaissant bien les marchés des capitaux.
Dette à long terme, titres de participation et autres instruments financiers	La juste valeur est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels, actualisés selon le taux d'emprunt marginal courant de la société pour des types d'accords d'emprunts similaires ou, le cas échéant, les cours du marché.

Note 16. Passifs éventuels

Actions en justice La société peut faire l'objet de diverses poursuites et réclamations dans le cours normal de ses activités. Le résultat de ces poursuites et réclamations demeure incertain. Cependant, compte tenu de l'information dont elle dispose à ce jour, la société ne prévoit pas que ces poursuites et réclamations auront une incidence significative, individuellement ou collectivement, sur ses activités.

Fiscalité La société est partie et éventuellement assujettie à des vérifications fiscales habituelles de divers organismes gouvernementaux et organismes de réglementation relativement à l'impôt sur le résultat, à l'impôt sur le capital et aux taxes à la consommation. Par conséquent, il peut arriver que les administrations fiscales ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus ou que la législation soit modifiée, ce qui pourrait donner lieu à des cotisations et à de nouvelles cotisations. Ces cotisations et nouvelles cotisations pourraient avoir une incidence significative sur les états financiers de la société au cours de périodes futures.

En 2012, la société a reçu un avis de l'Agence du revenu du Canada selon lequel cette dernière manifestait son intention d'émettre un nouvel avis de cotisation à l'égard du traitement fiscal de Glenhuron, filiale entièrement détenue par la société. À ce stade, il n'est pas possible de quantifier la nouvelle cotisation envisagée. Bien que la société ne prévoie pas que le montant final soit important, elle ne peut en avoir la certitude et il pourrait résulter de cette nouvelle cotisation une charge importante pour la société au cours de périodes ultérieures.

Dispositions d'indemnisation De temps à autre, la société conclut des ententes dans le cours normal de ses activités, notamment des ententes de service et d'impartition et des contrats de location, dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs. De par leur nature, ces ententes peuvent prévoir des indemnisations à des contreparties. Ces dispositions d'indemnisation peuvent toucher des violations de déclaration ou de garantie de même que des réclamations futures à l'égard de certains passifs, notamment en ce qui a trait à des questions fiscales ou environnementales. Ces dispositions d'indemnisation sont de durées variées et peuvent s'échelonner sur une période illimitée. Compte tenu de la nature de ces dispositions d'indemnisation, la société n'est pas en mesure d'évaluer de manière raisonnable le montant total maximal du passif éventuel auquel elle pourrait être assujettie, puisque certaines dispositions d'indemnisation ne prévoient pas de montant maximal éventuel et que les montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont, pour le moment, ni la nature ni la probabilité ne peuvent être prévues. Par le passé, la société n'a versé aucun montant important au titre de telles dispositions d'indemnisation.

Note 17. Informations sectorielles

La société compte deux secteurs opérationnels à présenter, dont les principales activités sont exercées au Canada :

- Le secteur **Vente au détail**, qui comprend principalement les produits alimentaires, ainsi que les produits pharmaceutiques, les postes d'essence, les vêtements et les autres articles de marchandise générale;
- Le secteur **Services financiers**, qui comprend les services de cartes de crédit, le programme de fidélisation de la clientèle, les services de courtage d'assurance, les services bancaires aux particuliers offerts par l'intermédiaire d'une grande banque à charte canadienne, les services de dépôt ainsi que les services de télécommunications.

L'information sur les activités opérationnelles de chaque secteur opérationnel à présenter est incluse ci-après.

(en millions de dollars canadiens)	23 mars 2013 (12 semaines)	24 mars 2012 (12 semaines)
Produits		
Vente au détail	7 037 \$	6 808 \$
Services financiers ⁱ⁾	165	129
Chiffres consolidés	7 202 \$	6 937 \$

i) Les produits du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 77 millions de dollars (62 millions de dollars au 24 mars 2012).

(en millions de dollars canadiens)	23 mars 2013 (12 semaines)	24 mars 2012 (12 semaines)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		
Vente au détail	180 \$	168 \$
Services financiers	3	2
Chiffres consolidés	183 \$	170 \$

(en millions de dollars canadiens)	23 mars 2013 (12 semaines)	24 mars 2012 (12 semaines)
Résultat opérationnel		
Vente au détail	279 \$	225 \$
Services financiers	30	14
Chiffres consolidés	309 \$	239 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

(en millions de dollars canadiens)	23 mars 2013 (12 semaines)	24 mars 2012 ¹⁾ (12 semaines)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières		
Vente au détail	65 \$	69 \$
Services financiers	11	10
Chiffres consolidés	76 \$	79 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 23 mars 2013	Au 24 mars 2012	Au 29 décembre 2012
Total des actifs			
Vente au détail	14 964 \$	14 575 \$	15 474 \$
Services financiers	2 496	2 303	2 487
Chiffres consolidés	17 460 \$	16 878 \$	17 961 \$

(en millions de dollars canadiens)	23 mars 2013 (12 semaines)	24 mars 2012 (12 semaines)
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles et goodwill		
Vente au détail	128 \$	131 \$
Services financiers	—	3
Chiffres consolidés	128 \$	134 \$

1) Certains chiffres de 2012 ont été retraités — voir la note 2.

Annexe aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités portant sur le ratio de couverture par le bénéfice

Le tableau qui suit présente le ratio de couverture par le bénéfice à jour de la société pour la période de 52 semaines consécutives close le 23 mars 2013 dans le cadre du prospectus préalable de base simplifié daté du 21 décembre 2012.

Ratio de couverture des passifs financiers par le bénéfice ¹⁾	3,56 fois
--	-----------

Le ratio de couverture des passifs financiers par le bénéfice correspond au bénéfice net consolidé (avant les intérêts sur la dette à court terme et sur la dette à long terme, les dividendes sur les titres de participation et l'impôt sur le résultat), divisé par les intérêts consolidés sur la dette à court terme et à long terme et les dividendes sur les titres de participation. Aux fins du calcul du ratio de couverture par le bénéfice présenté ci-dessus, la dette à long terme comprend la tranche à moins d'un an de la dette à long terme.

1) Le ratio de couverture par le bénéfice de la société a été calculé au moyen de certains chiffres de 2012 qui ont été retraités en raison de l'application de l'IAS 19, *Avantages du personnel*, dans sa version modifiée — voir la note 2.

Sommaire financier

Au 23 mars 2013 et au 24 mars 2012 et pour les périodes closes à ces dates (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2013 (12 semaines)	2012 ¹⁾ (12 semaines)
Résultats opérationnels consolidés		
Produits	7 202 \$	6 937 \$
Résultat opérationnel	309	239
BAlIA ²⁾	492	409
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	76	79
Bénéfice net	171	122
Situation financière et flux de trésorerie consolidés		
Montant ajusté de la dette ²⁾	4 341	4 332
Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie	1 750	1 686
Sorties nettes liées aux activités opérationnelles	(29)	(57)
Dépenses d'investissement ³⁾	119	134
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	(342)	(368)
Bénéfice consolidé par action ordinaire (en dollars)		
Bénéfice net de base	0,61	0,43
Mesures et ratios financiers consolidés		
Croissance des produits	3,8 %	0,9 %
Marge opérationnelle ³⁾	4,3 %	3,4 %
Marge du BAlIA ²⁾	6,8 %	5,9 %
Montant ajusté de la dette ²⁾ sur le BAlIA ²⁾ sur une base annuelle	2,1x	2,1x
Couverture des intérêts ²⁾	4,1x	3,0x
Rendement de l'actif moyen sur une base annuelle ²⁾	10,3 %	11,1 %
Rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires sur une base annuelle	11,1 %	12,4 %
Résultats opérationnels du secteur Vente au détail		
Chiffre d'affaires	7 037	6 808
Marge brute	1 576	1 529
Résultat opérationnel	279	225
Statistiques opérationnelles du secteur Vente au détail		
Croissance (baisse) du chiffre d'affaires des magasins comparables ³⁾	2,8 %	(0,7 %)
Marge brute exprimée en pourcentage	22,4 %	22,5 %
Marge opérationnelle ³⁾	4,0 %	3,3 %
Superficie de vente au détail (en millions de pieds carrés)	51,5	51,3
Nombre de magasins détenus par la société	573	585
Nombre de magasins franchisés	482	462
Résultats opérationnels du secteur Services financiers		
Produits	165	129
Résultat opérationnel	30	14
Bénéfice avant impôt sur le résultat	19	4
Mesures et statistiques opérationnelles du secteur Services financiers		
Montant net trimestriel moyen des créances sur cartes de crédit	2 240	2 004
Créances sur cartes de crédit	2 175	1 987
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	43	37
Rendement annualisé sur le montant brut trimestriel moyen des créances sur cartes de crédit ³⁾	13,5 %	13,1 %
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut trimestriel moyen des créances sur cartes de crédit ³⁾	4,2 %	4,5 %

1) Certains chiffres de 2012 ont été retraités – voir la note 2.

2) Voir les Mesures financières non conformes aux PCGR à la page 21 du rapport de gestion du présent rapport.

3) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire à la page 107 du Rapport annuel 2012 – Revue financière.

Profil de la société

La société, filiale de George Weston limitée, est le plus grand détaillant en alimentation au Canada et l'un des plus importants fournisseurs de produits pharmaceutiques, d'articles de marchandise générale, ainsi que de produits et services financiers. La société compte deux secteurs opérationnels à présenter, à savoir le secteur Vente au détail et le secteur Services financiers. Ensemble, Loblaw et ses franchisés constituent l'un des principaux employeurs du secteur privé au Canada, employant quelque 134 000 salariés à temps plein et à temps partiel par l'entremise de plus de 1 000 magasins détenus par la société et magasins franchisés à l'échelle du pays. De par la diversité des bannières qui forment son portefeuille, Loblaw cherche à procurer aux consommateurs canadiens une vaste gamme de produits et de services qui répond aux besoins des ménages au quotidien. Loblaw est réputée pour la qualité, l'innovation et le prix avantageux des produits alimentaires qu'elle offre aux consommateurs. Elle est l'une des chaînes d'alimentation au Canada qui propose le programme de marques contrôlées le plus étendu, y compris le *Choix du Président, sans nom* et *Joe Fresh*. De plus, la société offre aux consommateurs les Services financiers *le Choix du Président* ainsi que le programme de fidélisation des points PC par l'intermédiaire de ses filiales.

La société s'est donné pour mission d'être le meilleur détaillant de produits alimentaires, d'articles de soin de santé et d'articles pour la maison au Canada en allant au-delà des attentes de la clientèle par l'offre de produits novateurs et à prix avantageux. Comme elle est l'un des plus importants détaillants au pays, joignant 14 millions de consommateurs chaque semaine, la société jouit d'une position unique pour atteindre le but qu'elle s'est donné, soit celui d'aider les Canadiens à *Profiter pleinement de la vie* et leur offrir des produits, des services, une valeur et une expérience qui enrichissent leur quotidien. Elle atteint ce but par l'entremise de sa stratégie qui vise à consolider sa position concurrentielle en proposant une offre gagnante de produits et de services à la clientèle et en menant des activités efficaces et rentables, soutenues par les perspectives de croissance qui s'ouvrent dans des secteurs complémentaires ou émergents.

Marques de commerce

Les Compagnies Loblaw limitée et ses filiales sont propriétaires d'un certain nombre de marques de commerce. Plusieurs filiales utilisent sous licence d'autres marques de commerce. Ces marques de commerce sont la propriété exclusive de Les Compagnies Loblaw limitée ou du concédant de licence et, lorsqu'elles sont mentionnées dans le présent rapport, elles figurent en italique.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Agent comptable des registres et agent des transferts

Services aux investisseurs Computershare Inc.

100 University Avenue

Sans frais : 1-800-564-6253

Toronto, Canada

(Canada et États-Unis)

M5J 2Y1

Télécopieur : 416-263-9394

Télécopieur sans frais : 1-888-453-0330

Accès direct à l'échelle internationale : 514-982-7555

Pour procéder à un changement d'adresse ou mettre fin à des envois multiples ou pour toute autre requête concernant votre compte d'actionnaire, veuillez communiquer avec les Services aux investisseurs Computershare Inc.

Relations avec les investisseurs

Personne-ressource pour les investisseurs

Jonathan Ross

Directeur, Relations avec les investisseurs

905-459-2500, poste 617649

investor@loblaw.ca

Personne-ressource pour les médias

Julija Hunter

Vice-présidente, Relations publiques

905-861-2437

pr@loblaw.ca

Des informations financières supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président, filiale de la société. La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses rapports trimestriels. Ces appels sont archivés dans la section destinée aux investisseurs sur le site Web de la société à l'adresse loblaw.ca.

Téléconférence et webémission

Les Compagnies Loblaw limitée tiendra une téléconférence et une webémission le 1^{er} mai 2013, à 11 h, HAE.

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 647-427-7450. La rediffusion sera disponible deux heures après la téléconférence au 416-849-0833, code d'accès 19428436.

Pour accéder à la webémission, veuillez visiter notre site, à l'adresse loblaw.ca, cliquer sur l'onglet Centre des investisseurs, puis cliquer sur la webémission. Préinscription possible.

De plus amples renseignements se trouvent sur le site Web de Les Compagnies Loblaw limitée à l'adresse loblaw.ca.



LOBLAW.CA

PC.CA

JOEFRESH.CA

PCFINANCE.CA

This report is also available in English.